

RAPPORT ANNUEL

2022

Contre
les exclusions
Pour
la solidarité



Fédération
des acteurs de
la solidarité

ÎLE DE FRANCE



Rapport moral

Après deux années éprouvantes de crise sanitaire, 2022 aura malheureusement vu l'entrée en forte période d'inflation ainsi qu'une importante crise du travail social, crise également sociale, sociétale et environnementale qui impacte fortement les personnes pour lesquelles nous, associations et équipes salariées ou bénévoles, œuvrons.

Les problématiques que traverse notre secteur sont ainsi nombreuses, notamment les difficultés de recrutement caractérisées par un pourcentage de postes vacants, que l'on estime à 6,5% en 2022. Aussi, je tiens à vous remercier toutes et tous, salarié.e.s, bénévoles, administrateurs.ices pour votre engagement sans faille auprès de nos concitoyen.ne.s les plus précaires.

Nous étions nombreux les 4 février, 8 juillet et 28 septembre place du Palais Royal et la mobilisation de la FAS IdF reste entière afin que l'ensemble des métiers qui concourent au fonctionnement des établissements de notre secteur soient reconnus à leur juste valeur et que les métiers de l'humain soient attractifs. Nous entendons bien trop fréquemment des impossibilités d'ouverture de structures d'hébergement, d'accompagnement de ménages en situation de précarité faute de personnel qualifié !

Le 20 février 2022, la guerre en Ukraine éclatait. Nos adhérents se sont immédiatement mobilisés au côté des collectivités locales et de l'Etat afin d'accueillir dignement les Ukrainien.nes fuyant l'invasion de leur pays et la guerre. La FAS IdF émet le vœu que toute.s les personnes fuyant leur pays puissent être reçues dans les mêmes conditions d'accueil.

Le dernier semestre 2022 a été marqué par une augmentation inquiétante des coûts de l'énergie et une augmentation globale des prix. Cette entrée en période inflationniste nous inquiète à différents niveaux. Tout d'abord pour les ménages les plus précaires et leur capacité à payer le loyer, les charges et les dépenses de la vie quotidienne ; également pour nos associations pour lesquelles les dotations ne sont pas indexées sur l'inflation et enfin pour la capacité des bailleurs sociaux à produire du logement d'insertion ou du logement financièrement accessible. Avec l'AFFIL et l'AORIF, la FAS IdF a interpellé les pouvoirs publics en octobre 2022 et poursuivra sa mobilisation en 2023.

Concernant l'impact de la hausse des prix sur les ménages les plus précaires, il est de notre devoir collectif d'être vigilant à ce que chacun.e puisse continuer à assurer ses dépenses courantes, s'alimenter, se chauffer correctement. Il s'agit de prévenir les expulsions locatives et les arrivées en rue.

Dans ce contexte, l'accès à un logement de droit commun reste une priorité pour nous tou.t.e.s, elle nécessite, au regard de la tension actuelle que nous connaissons depuis de nombreuses années, une politique volontariste de construction de logements sociaux à coûts abordables. Malheureusement, nous ne pouvons que constater une nouvelle chute du nombre d'agréments délivrés en 2022 (21 805 logements VS 31 713 logements inscrits dans le SRHH) et la présentation récente au CRHH d'une baisse d'environ 20% des aides à la pierre pour 2023 ne



Bruno Morel
Président de la Fédération IdF

fait que renforcer notre inquiétude.

A l'instar des dernières années, 2023 s'annonce avec son cortège de problématiques et nous invite à encore davantage être à l'écoute du terrain, de ses évolutions et être en capacité d'anticiper les risques tant pour nos concitoyen.ne.s les plus en difficulté, que ceux.celles qui pourraient l'être mais également pour nos associations.

Notre participation à différents observatoires, comme la Nuit parisienne de la Solidarité et l'OFPRUH nous permettent de mieux analyser les évolutions et ainsi déployer des réponses adaptées aux besoins des personnes, en menant nos actions de plaidoyers en faveur de mesures préventives ou réparatrices adéquates.

La question de « l'acceptabilité » des structures AHI sur les territoires devient de plus en plus prégnante, freine l'ouverture ou l'implantation tant de structures d'hébergement que de logements sociaux, génèrent de plus en plus de tensions voire de manifestations de violence. Outre le nécessaire soutien des services déconcentrés de l'Etat et des Préfectures de départements, la FAS IdF poursuit sa mobilisation en contribuant activement à la valorisation des différents temps d'ouverture des structures sur leur quartier (semaine des pensions de famille, Nuit de la Solidarité, ...), à la mise en place d'une session de formation des différents produits hébergement/logement en direction des élus locaux portée par l'AFFIL.

La lettre de mission de la Première Ministre au Préfet Lalande relative au desserrement du territoire francilien nous conduit à la plus grande vigilance quant au respect des critères d'inconditionnalité de l'accueil et de continuité de l'hébergement dans les structures du BOP 177. La saturation de l'hébergement en l'Île-de-France appelle bien entendu une solidarité nationale que nous soutenons. Toutefois, conjuguée à la difficile reconstitution du parc d'hébergement et aux JO 2024, la nouvelle répartition territoriale ne doit pas conduire à un « tri » des ménages sur la seule base de leur situation administrative, et se faire dans le respect des dispositions du code de l'action sociale et des familles : « Toute personne sans abri et en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence » (art. L345-2-2).

Les conditions d'accès aux droits des publics interrogent également la Fédération, la dématérialisation, la pénurie de travailleurs sociaux dans les services de l'action sociale de droit commun, la non-reconnaissance des attestations de domiciliation, l'impossibilité d'obtenir aisément un rendez-vous en préfecture complexifient l'accès aux droits, voire génère des ruptures de droit et donc de parcours d'insertion. La FAS IdF reste donc vigilante, et interpelle les institutions concernées à l'instar du courrier envoyé à la préfecture de police de Paris et de Seine et Marne relatif aux difficultés de renouvellement des API.

Les différents temps d'échanges avec les Préfectures, la DRIHL, l'ARS, la DRIEETS, le Conseil Régional, la Ville de Paris, les Conseils Départementaux mais également Pôle Emploi, la CAF, la CPAM nous ont permis de remonter les besoins de nos adhérents et des publics que nous accompagnons de manière constructive et de tenter d'apporter les adaptations nécessaires. Nous n'avons pas toujours obtenu tout ce que nous souhaitions mais nous sommes convaincus d'avoir permis la prise en compte de nombreux besoins.

Dans ce même objectif, la Fédération et ses adhérents ont largement contribué aux travaux des groupes de la Stratégie Pauvreté et du Pacte Parisien de lutte contre l'exclusion.

La Fédération s'est également impliquée dans les travaux pilotés par la DRIEETS relatifs à la stratégie régionale de l'insertion par l'activité économique afin de porter les besoins de nos SIAE.

Dans le cas de ces diverses actions souvent déployées à titre collectif, je tiens à remercier les fédérations ou associations partenaires (Affil, Grafie, Uriopss, Fapil, Urahj, Claj, Unafo, Ardhis, Acceptess-t, Outrans, ANCV, Soliha, SNCF, Coorace, Action contre la Faim...) avec lesquelles nous déployons régulièrement des éléments de plaidoyer et des actions communes.

Sans entrer dans les détails du rapport d'activité je souhaite citer les travaux menés autour de la réduction des risques dans les structures AHI, l'accompagnement à la médiation active (SEVE Emploi), l'accompagnement des intervenants sociaux à l'accueil des publics LGBTIQ

dans l'hébergement, les rencontres comité de veille Dalo, l'accès à l'emploi des salarié.es en insertion dans le cadre de la mission passerelle, les projets initiés grâce à Respirations ou encore le lancement du dispositif Confiance IdF Jeunes au Conseil Régional... mais également le déploiement des formations répondant aux besoins de nos adhérents qui s'est poursuivi grâce à l'obtention de l'agrément Qualiopi.

Si la Fédération a pu poursuivre son rôle de soutien et d'interpellation c'est grâce à la capacité de mobilisation de l'ensemble des acteurs associatifs.

Merci à eux pour leur engagement afin de répondre aux importants et multiples défis qui sont les nôtres.

La détermination de chacune et de chacun est essentielle pour avancer collectivement.

Je tiens à saluer les membres du Conseil d'Administration qui m'ont apporté tout leur soutien et leur confiance.

Je voudrais enfin exprimer chaleureusement ma reconnaissance aux membres de l'équipe de la Fédération IdF qui, aux côtés du Conseil d'Administration, se sont fortement investi.e.s.

Bruno Morel

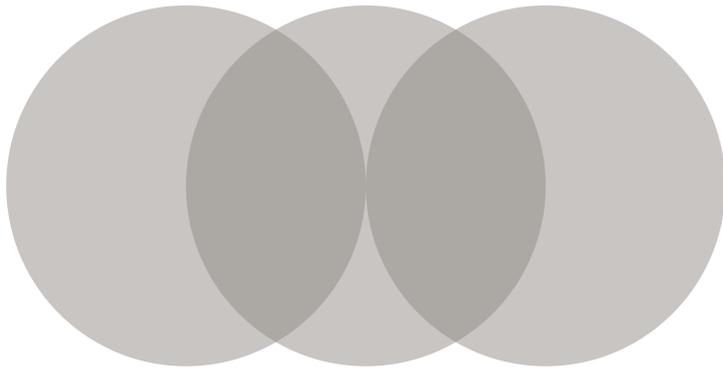
9 juin 2023

Sommaire

Rapport moral	3
Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants	8
Lutter contre le non-recours aux droits et assurer un accès au droit commun notamment par la santé	9
Organisation d'une réunion d'échanges CPAM de Paris /Associations	9
Poursuite de la mobilisation fédérale sur la question du vieillissement des personnes précaires	9
Co-organisation d'un Webinaire, avec les services de l'Etat, pour outiller le secteur AHI et du logement adapté sur l'orientation vers un parcours en Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) _ le 4 octobre 2022	10
Conquérir les droits et libertés pour les femmes en précarité et lutter contre les discriminations	11
Habilitation SI-SIAO des associations communautaires LGBTI	11
Ateliers d'appropriation du guide « Accueillir et accompagner les personnes LGBTI dans l'hébergement »	12
Respecter les droits des étrangers en précarité	13
Réunions avec la Ville de Paris à la suite du rapport «Les oubliés du Droit d'Asile»	13
Contribution de la Fédération au Schéma Régional d'Accueil des Demandeur.se.s d'Asile et Réfugié.e.s (SRADAR)	14
Recommandations de la FAS IdF à la suite de la Circulaire dite « Darmanin » du 17 novembre 2022	14
Réunion d'information collective «Accompagnement du parcours professionnel des BPI : quelles ressources de formation linguistique ? Quels dispositifs dédiés mobilisables ?	15
Réunion d'information collective « La levée des freins périphériques à l'accès à l'emploi des BPI (freins administratifs et résidentiels	15
Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires	16
Agir avec les personnes concernées	17
Lancement du projet « Travail Pair, Santé Mentale et Lutte contre les Exclusions »	17
Respirations	17
Développer les politiques en partant des besoins et des ressources de chaque territoire	18
Dispositif régional de sécurisation des associations d'insertion par le logement	18
Confiance IdF Jeune	18
Journée interrégionale SEVE Emploi - «Emploi et Addictions : Le clash des stéréotypes»	19
Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives	22
Promouvoir l'apport et la diversité associative de l'économie sociale et solidaire en France et en Europe	23
Mobilisation de la FAS IDF pour favoriser l'accès des associations de solidarité à la nouvelle programmation du Fonds Social Européen (FSE)	23
Ouvrir des espaces de coopération entre acteurs associatifs	24
Favoriser l'accès des publics à une domiciliation administrative	24
Accompagnement de l'engagement sociétal de Gares & Connexions SNCF	25
Coordination de l'aide alimentaire	26
GT DNA places labellisées LGBTI / GT associations communautaires LGBTI	27
Promouvoir le collectif de SIAE de la filière textile en IdF & susciter les coopérations	28
Mission mécénat / don en nature	29
Passerelle entreprises-IAE : «Accompagner les partenariats SIAE/entreprises sur les recrutements pour renforcer les sorties en emploi»	30
Le projet Addictions Précarité	32
Accompagner les conduites addictives pour l'insertion globale des personnes	32
Mobilisation commune de l'AFFIL, l'AORIF et la FAS IdF face à l'inflation	33
Déploiement de l'outil Soliguide en Ile-de-France	33

Promouvoir un mode de relations avec les pouvoirs publics marqué par le plein respect de l'autonomie associative, un choc de confiance, une prévisibilité des objectifs et des moyens	34
Mobilisation de la FAS IDF afin d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie régionale 2022-2023 de soutien au secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)	34
Affil	35
Lobbying	36
Soutenir et promouvoir le travail social	38
Promouvoir auprès de l'ensemble de la société	39
Festival du film social	39
La Mission Précarité Paris	40
Construire la formation initiale et continue	42
Formation collective OPCO Santé «Mieux comprendre les publics LGBTI en situation de précarité»	42
Formation « Fondamentaux du Droits des Etranger.e.s »	42
Formation «Premiers secours en santé mentale»	43
Formation « Accompagner les victimes de psycho-traumatisme et leur entourage »	43
Formation « Souffrance psychique et précarité »	43
Formation « Accompagner les personnes précaires vieillissantes et/ou en situation de perte d'autonomie »	44
Formation « Encadrant technique dans l'insertion par l'économique : les fondamentaux du métier»	44
Formation « Encadrant technique dans l'insertion par l'économique : les fondamentaux du métier »	45
Formation « Réussir son pitch : position et posture »	45
Agir pour la promotion des métiers et la reconnaissance des carrières	46
Mobilisation de la Fédération pour la revalorisation du travail social	46
Semaine de l'attractivité des métiers de la solidarité	47
Amplifier la mobilisation des intervenant.e.s sociaux.ales au sein des évènements de la fédération	48
Organisation d'une rencontre FAS Ile-de-France « Conforter l'offre IAE francilienne pour les personnes en situation d'exclusion » destination des SIAE du réseau	48
17 novembre 2022	48
Développer les connaissances pour changer le regard sur la pauvreté et adapter nos réponses	50
Renforcer l'observation sociale	51
Lancement de l'Enquête Sécurité Alimentaire en HUDA	51
Les travaux de l'OFPRUH (Observatoire francilien des personnes à la rue ou hébergées)	52
Faire fédération, renforcer le fonctionnement entre les régions et le national	53
Renforcer la qualité et la visibilité de notre offre de formation	54
Projet FAR LGBTI avec les Fédérations PACA et Nouvelle Aquitaine	54
Vie fédérale	56
Les instances de la fédération IDF	56
L'organigramme de la FAS IdF	58
Les représentations	60
Les commissions et groupes de travail	61
Les délégations départementales	63
Perspectives	66
Glossaire	71
La Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France est soutenue par ...	75

Conquérir de nouveaux droits et
rendre effectifs les droits existants





Lutter contre le non-recours aux droits et assurer un accès au droit commun notamment par la santé

Organisation d'une réunion d'échanges CPAM de Paris /Associations

Le 18 octobre 2022, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France et la CPAM de Paris ont organisé un Webinaire d'échange CPAM/Association.

Cette réunion a permis de réunir près de 100 acteur.trice.s associatif.ve.s parisien.ne.s autour de la question de l'accès aux droits en santé des personnes en situation de précarité. Ont été abordées à cette occasion les questions des participant.e.s relatives à l'affiliation à la Sécurité Sociale, à la Complémentaire Santé

Solidaire, à l'Aide Médicale d'Etat ou encore au Dispositif Soins Urgents et Vitaux.

Ce temps d'échange a également été l'occasion pour la CPAM de Paris de présenter différents dispositifs : le dispositif 100% Santé, la Mission d'Accompagnement Santé ou encore le dispositif Mon Psy.

Poursuite de la mobilisation fédérale sur la question du vieillissement des personnes précaires

En 2022 la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a poursuivi sa mobilisation sur la question d'un meilleur accompagnement des personnes précaires vieillissantes et/ou en situation de perte d'autonomie.

Tout d'abord la Fédération a continué à diffuser les outils « Accompagner les personnes précaires vieillissantes et/ou en situation de perte d'autonomie » au sein de son réseau. Trois sessions de formation sur cette thématique ont également été menées.

La Fédération a également animé un groupe de travail francilien sur le vieillissement en Pension de Famille, lancé en 2021. Deux réunions de ce groupe de travail ont eu lieu en 2022, une sur l'adaptation des activités proposées au vieillissement des résident.e.s et une sur l'accompagnement des décès et de la fin de vie.

Ensuite, la Fédération a travaillé en lien avec l'URIOPSS Ile-de-France à une contribution commune à destination de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France pour améliorer l'accompagnement des personnes précaires vieillissantes et/ou en situation de perte d'autonomie.

Enfin, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a participé à des temps organisés par la Fédération nationale ou la Fédération Hauts-de-France autour de la thématique vieillissement et précarité.





Co-organisation d'un Webinaire, avec les services de l'Etat, pour outiller le secteur AHI et du logement adapté sur l'orientation vers un parcours en Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) _ le 4 octobre 2022

La FAS Ile-de-France s'est mobilisée en 2022, dans le cadre des travaux de la stratégie régionale IAE Ile-de-de-France, sur des actions de sensibilisation à l'IAE à destination des structures du secteur AHI et du logement accompagné.

La mise en place de la plateforme « les emplois de l'inclusion » et l'adoption de la Loi du 14 décembre 2020, se sont traduites par l'accès au statut de « prescripteur habilité IAE » pour de nombreuses structures portant des dispositifs d'insertion sociale. Ainsi, les structures de l'hébergement (CHU, CHR), du logement adapté (IML, pension de famille, FJT, résidence sociale), de l'asile (CADA, CPH) ou encore de l'addictologie (CSAPA, CAARUD) peuvent aussi réaliser elles-mêmes l'acte de « prescription vers IAE » pour les personnes qu'elles accompagnent.

Dans ce contexte, la FAS IDF a co-organisé, au titre de l'inter-réseau GRAFIE, un Webinaire, initié par les services de l'Etat (DRIEETS IDF & DRIHL), afin de présenter la plateforme « Les emplois de l'inclusion » et les modalités d'orientation vers le secteur de l'IAE, aux structures de l'« Accueil Hébergement Insertion », du DNA et du logement accompagné d'Ile-de-France. Ce webinaire s'est déroulé le 4 octobre 2022.

La FAS Ile-de-France est intervenue pour présenter les étapes d'un parcours dans le cadre de l'IAE. L'association régionale a également accompagné le témoignage d'un intervenant social d'une structure du réseau, afin de proposer un retour d'expériences concernant des pratiques d'orientations IAE réalisées via la plateforme de l'inclusion avec des personnes hébergées.

Ce sont près de 280 professionnel.le.s du secteur AHI ou du logement adapté d'Ile-de-France qui ont assisté à ce webinaire.

Le [replay](#)¹ et le [support de présentation](#)² ont été mis en accès libre afin de toucher d'autres structures.

Sur la base des retours positifs remontés au niveau des participants, et des attentes exprimées, un second Webinaire sera organisé en 2023 afin de présenter plus en détail, l'offre de parcours IAE et les spécificités des différents dispositifs IAE, ainsi que les bonnes pratiques en matière de suivi partagé des parcours.

1 <https://www.youtube.com/watch?v=4VfivVG7BA>

2 [https://www.grafie.org/system/files/inline-files/Support_Webinaire_pr%C3%A9sentation IAE IDF prescripteurs AHI_ DRIHL DRIEETS GRAFIE_ nov2022.pdf](https://www.grafie.org/system/files/inline-files/Support_Webinaire_pr%C3%A9sentation%20IAE%20IDF%20prescripteurs%20AHI%20DRIHL%20DRIEETS%20GRAFIE_nov2022.pdf)



**INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
PRÉSENTATION AUX ACTEURS ACCUEIL
HÉBERGEMENT INSERTION**

4 OCTOBRE 2022





Conquérir les droits et libertés pour les femmes en précarité et lutter contre les discriminations

Habilitation SI-SIAO des associations communautaires LGBTI

En octobre 2022, 3 associations communautaires LGBTI parisiennes – l'Association pour la reconnaissance des personnes homosexuelles et trans à l'immigration et au séjour (ARDHIS), le Front d'Habitat Lesbien (FHL) et Acceptess-T, obtiennent auprès de la DRIHL l'habilitation pour effectuer des préconisations vers l'hébergement et le logement adapté sur le SI-SIAO.

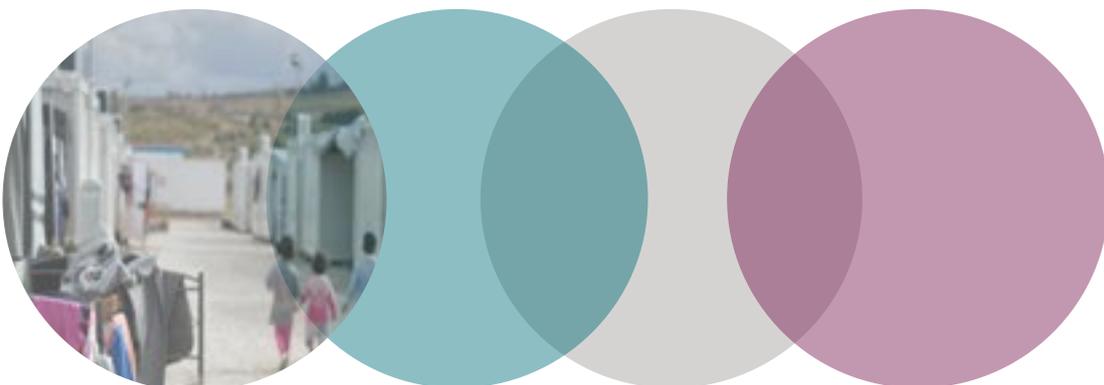
Acceptess-T, l'ARDHIS et le FHL accompagnent des publics qui ont des freins spécifiques en termes d'hébergement et de logement à cause des LGBTIphobies systémiques : mises à la rue par des tiers lors de la découverte de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre, violences vécues dans les dispositifs de l'AHJ et du DNA, difficultés d'accès au logement social lorsque la mention du sexe à l'état civil ne correspond pas au genre, etc.

De plus, par crainte de potentielles violences et discriminations LGBTIphobes et lorsque le lien de confiance avec la structure prescriptrice n'est pas établi, le public LGBTI accompagné peut être amené à refuser des orientations ou à accepter des orientations inadaptées. Si la personne prescriptrice trouve

au sein de l'association communautaire LGBTI, elle peut plus facilement créer le lien de confiance nécessaire à l'expression des besoins spécifiques du public LGBTI, et effectuer des préconisations adaptées.

Enfin, l'impossibilité d'effectuer des préconisations sur le SI-SIAO contraignait les associations à réorienter les publics vers d'autres structures pour réaliser de nombreuses ouvertures de droit, alors même que l'intégralité de leur prise en charge avait lieu au sein des structures communautaires LGBTI : cela augmentait les risques de ruptures de parcours administratifs et d'hébergement mais aussi d'allongement de délais pour des situations souvent très urgentes.

L'obtention des habilitations pour leurs travailleurs sociaux de l'ARDHIS, du FHL et d'Acceptess-T permet de poursuivre notre démarche commune d'amélioration de l'accompagnement des personnes LGBTI au sein de notre réseau.





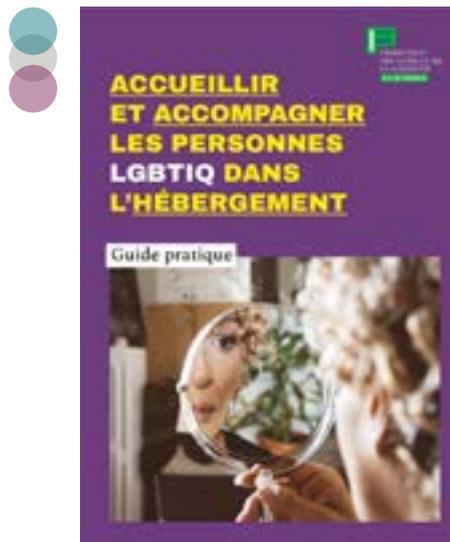
Ateliers d'appropriation du guide « Accueillir et accompagner les personnes LGBTI dans l'hébergement »

Dans le cadre de sa mission de Lutte contre les discriminations et de son action de montée en compétences des professionnel.le.s de l'urgence sociale, et dans la continuité de l'action soutenue par la DILCRAH et la Ville de Paris intitulée «Ateliers d'appropriation du guide LGBTIQ»; la FAS IdF a continué de sensibiliser les acteurices de terrain du secteur du social et médico-social sur les LGBTIphobies, tout au long de l'année 2022.

Depuis la publication du guide «Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement» en 2021, des ateliers d'appropriation de cet outil sont proposés aux adhérent.e.s de la FAS Ile-de-France. Ces ateliers sont à destination de tous les métiers ; intervenant.e.s sociaux.les, agent.e.s d'accueil, chef.fe.s de service, directeurices, fonctions support etc. Ils permettent de familiariser les professionnel.le.s à des termes et des thématiques liées à l'orientation sexuelle et/ou

l'identité de genre, afin que tou.te.s puissent se saisir des fiches pratiques du guide par la suite. Ces ateliers sont essentiels dans la mesure où ils ont vocation à sensibiliser les équipes sociales aux enjeux autour de l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTIQ en situation de précarité, et ainsi à améliorer cet accueil et accompagnement en adoptant des postures professionnelles informées, tout en luttant activement contre les LGBTIphobies au quotidien dans les structures.

En 2022, c'est près de 30 ateliers d'appropriation qui ont été animés par la FAS Ile-de-France auprès des structures adhérentes et partenaires, et près de 320 professionnel.le.s qui ont participé à ces ateliers.





Respecter les droits des étrangers en précarité

Réunions avec la Ville de Paris à la suite du rapport «Les oubliés du Droit d'Asile»

En 2021, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France publiait, au côté de huit autres organisations, le rapport « Les oubliés du droit d'asile » sur les conditions de vie des personnes exilées fréquentant cinq lieux d'accueil de jour à Paris. Ce rapport a été largement diffusé aux partenaires institutionnels et associatifs de la Fédération.

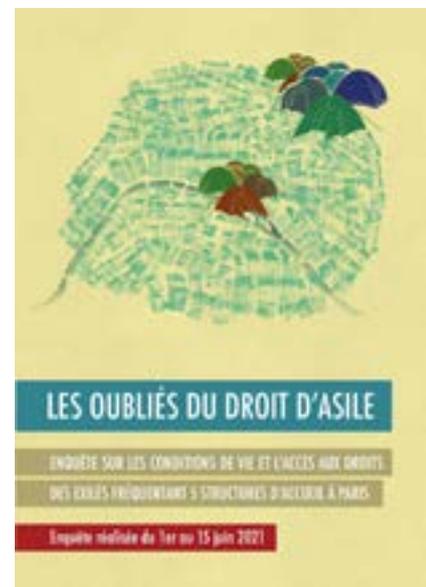
A la suite de la diffusion du rapport, les élu.e.s de la Ville de Paris, en lien avec la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France, ont souhaité organiser des temps de rencontre et de coordination entre acteur.trice.s de l'accueil et de l'intégration des personnes exilées en Ile-de-France.

Une première réunion a été organisée par la FAS IdF en lien avec la Maison des Réfugiés en février autour de la question de l'apprentissage du français réunissant plus de 50 acteurs de l'intégration. Cette réunion a permis de faire un état des lieux de l'offre d'apprentissage du français et de favoriser une coordination des acteur.trice.s.

Une seconde réunion a été organisée en avril autour de l'aide alimentaire. Cette réunion, à

laquelle ont participé près de 25 personnes, a permis de faire un état des lieux des dispositifs d'aide alimentaire sur le territoire parisien, d'échanger sur cet état des lieux, les enjeux et les pistes d'amélioration de la couverture des besoins alimentaires des exilé.e.s à Paris et de définir des pistes de travail sur ce sujet. Les participant.e.s ont également été amené.e.s à travailler autour des questions d'information des publics, de coordination des réponses aux besoins alimentaires et d'adaptation de l'offre aux besoins des publics exilés.

Ces deux réunions ont été riches en échanges et furent des temps de travail marquant autour de l'accompagnement des personnes exilées sur le territoire parisien.





Contribution de la Fédération au Schéma Régional d'Accueil des Demandeur.se.s d'Asile et Réfugié.e.s (SRADAR)

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a élaboré une contribution au Schéma Régional d'Accueil des Demandeur.se.s d'Asile et Réfugié.e.s (SRADAR). Cette contribution s'est appuyée sur l'expertise développée par la Fédération autour de cette thématique et sur les apports des réunions organisées avec les gestionnaires de structures pour personnes migrantes (HUDA, CPH, CAES, Accueils de jour dédiés, etc.).

Cette contribution revient sur les principaux éléments présentés dans le SRADAR et contient des propositions concrètes portées par la Fédération. Par exemple, l'accent est mis sur **la nécessaire réévaluation des situations des personnes présentes dans le CAES en rapport avec les Conditions Matérielles d'Accueil** pour permettre leur rétablissement et la possibilité pour les personnes d'être réorientées vers une structure du DNA.

La Fédération rappelle également dans cette contribution **son attachement au principe d'inconditionnalité de l'accueil dans les structures d'hébergement généraliste** et le fait qu'il doit être possible pour les structures d'hébergement de transmettre l'évaluation sociale des personnes en fin de prise en charge au SIAO territorialement compétent.

Parmi les points abordés dans cette contribution, la question de l'apprentissage du français est également présente, avec notamment la demande que **des cours de français** puissent être proposés aux personnes **dès la demande d'asile**.

Enfin, la Fédération continuera à porter les propositions présentées dans cette contribution lors des différents temps de travail autour de l'accueil et de l'intégration des personnes exilées en Ile-de-France.

Recommandations de la FAS IdF à la suite de la Circulaire dite « Darmanin » du 17 novembre 2022

Le 17 novembre dernier, le Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a publié une circulaire à destination des Préfets relative aux exécutions des Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF). Dans cette circulaire est mentionné la volonté de mettre en place des « outils pour une application effective de la vérification des situations administratives des étrangers pris en charge indûment par l'hébergement d'urgence ». Cette mention fait peser **une menace sur le principe d'inconditionnalité de l'hébergement**.

Pour rappel, une circulaire du Ministre Gérard Collomb du 12 décembre 2017 prévoyait la constitution d'équipes mobiles préfectorales pour se rendre dans les structures d'hébergement pour y effectuer une évaluation de la situation administrative des personnes. Saisi par plusieurs associations dont la Fédération des acteurs de la solidarité, **le Conseil d'Etat avait**

encadré la mise en application de cette circulaire, par son arrêt du 11 avril 2018.

Le Conseil d'Etat a considéré que la circulaire « ne saurait [...] constituer un titre pour pénétrer dans des locaux privés hors le consentement des personnes intéressées » et que ces équipes « sont exclusivement chargés de recueillir, auprès des personnes hébergées qui acceptent de s'entretenir avec elles, les informations que ces personnes souhaitent leur communiquer ».

A la suite de la publication de la circulaire du 17 novembre 2022, **la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a publié une communication à ses adhérent.e.s** rappelant son attachement au principe d'inconditionnalité de l'hébergement et les principes de la décision du Conseil d'Etat du 11 avril 2018, toujours applicables en l'état du droit.



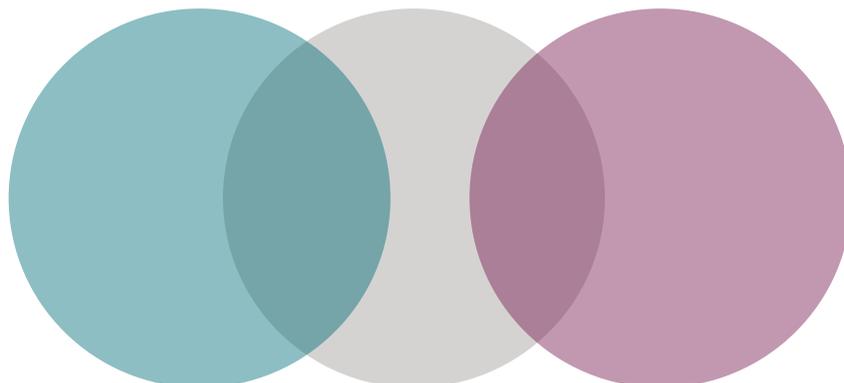
Réunion d'information collective «Accompagnement du parcours professionnel des BPI : quelles ressources de formation linguistique ? Quels dispositifs dédiés mobilisables ?

Objectifs

- Donner des repères et informer sur les dispositifs de formation linguistique en Ile-de-France : spécificités de publics visés, durées, formations certifiantes ou non, modalités d'accès, ...
- Proposer des outils aux structures accompagnant les personnes BPI vers les dispositifs de formation linguistique et/ou d'insertion professionnelle
- Présenter des projets d'accompagnement vers l'emploi spécifiques pour les BPI en IdF
- Échanger autour des partenariats mobilisables pour favoriser l'accès à des formations linguistiques des BPI

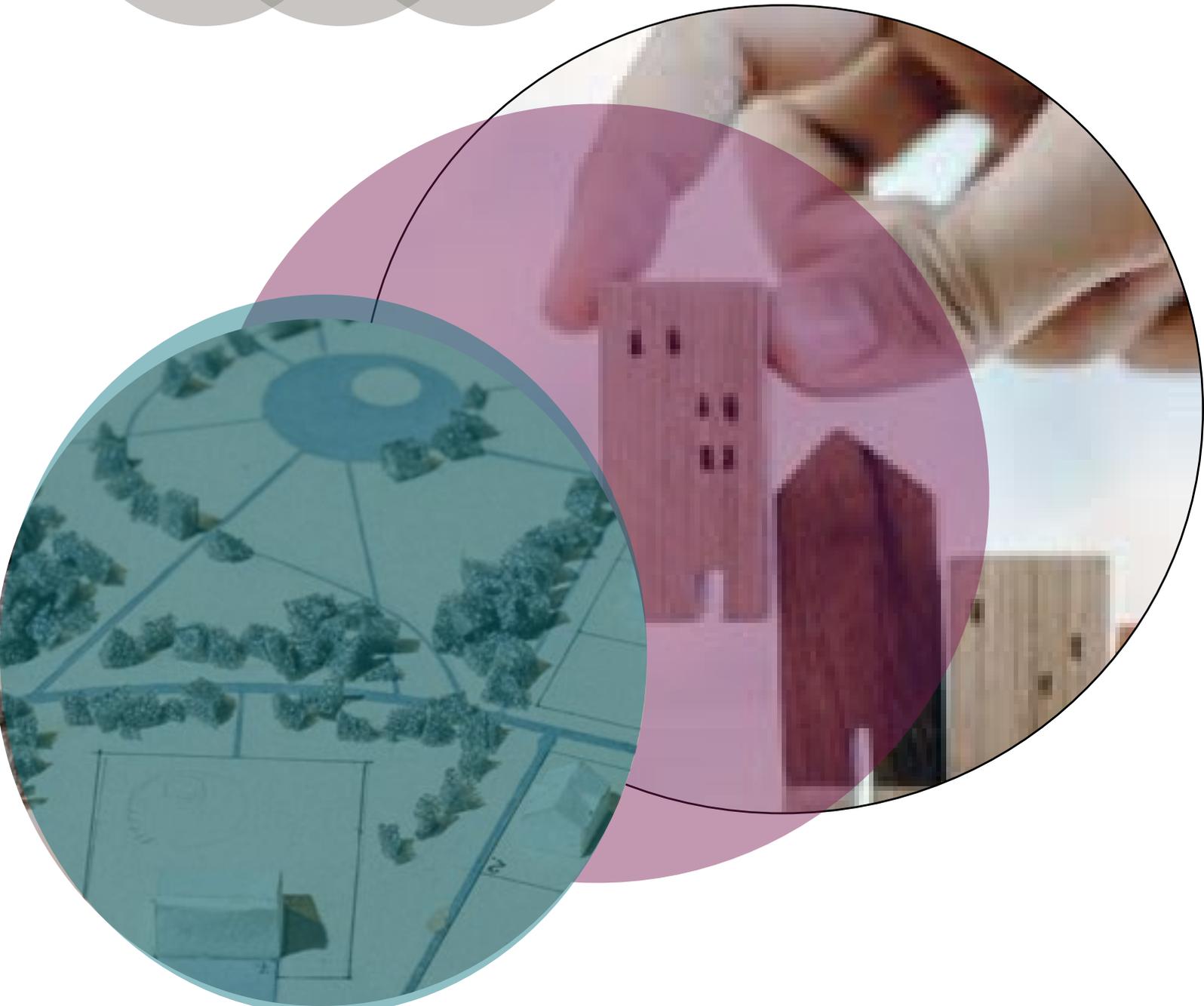
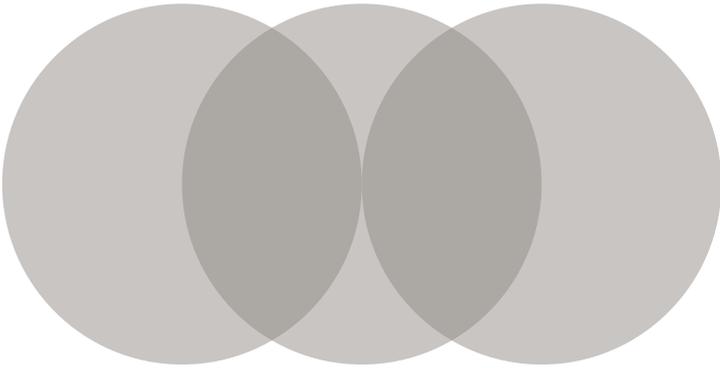
Réunion d'information collective « La levée des freins périphériques à l'accès à l'emploi des BPI (freins administratifs et résidentiels

- Comprendre le parcours d'obtention du statut de bénéficiaire d'une protection internationale (BPI – réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), d'ouverture des droits et le parcours d'hébergement des demandeurs d'asile et BPI ;
- Maîtriser les règles relatives aux autorisations de travail des personnes demandeurs d'asile ou bénéficiaires d'une protection internationale selon les récépissés et titres de séjour ;
- Comprendre le fonctionnement des attributions de logements sociaux et connaître les démarches essentielles et relais pour les effectuer ;
- Connaître les dispositifs d'accès au logement dédiés aux personnes BPI et savoir comment les mobiliser





Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires





Agir avec les personnes concernées

Lancement du projet « Travail Pair, Santé Mentale et Lutte contre les Exclusions »



En 2022, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a obtenu le soutien de la Fondation de France pour déployer un projet autour du travail pair en lien avec la santé mentale des personnes accompagnées par le secteur de la lutte contre les exclusions.

Ce projet a plusieurs objectifs :

- Constituer un groupe de travail sur la thématique du développement du travail pair dans l'accompagnement du parcours de santé des personnes en situation d'exclusion (à la rue ou hébergées) vivant avec des troubles psychiques. Ce groupe est nourri par les regards croisés de professionnel.le.s de structures différentes dont des travailleur.se.s pair.e.s, de personnes accompagnées et de chercheur.se.s ;

- Capitaliser sur les pratiques de travail pair dans le secteur de la lutte contre les exclusions en lien avec l'accompagnement des personnes dans leur parcours de santé mentale par le biais de monographies ;
- Construire un référentiel commun et outiller les structures autour du déploiement du travail pair dans le secteur de la lutte contre les exclusions pour favoriser le renforcement du pouvoir d'agir et l'accès et le maintien dans les soins en santé mentale des personnes vivant avec une pathologie psychique via la publication de fiches de recommandations.

Le 4 octobre 2022 a été lancé ce projet à l'occasion d'un groupe de travail réunissant seize participant.e.s dont quatre travailleur.se.s pair.e.s.

Respirations

Tout au long de l'année 2022, Cultures du Cœur, La FAS IdF et les Petits débrouillards ont poursuivi leur mobilisation et leur soutien afin de déployer l'accès aux pratiques culturelles au sein des structures d'hébergement franciliennes.

Une illustration « Les Ateliers Réguliers au CHU Bastion de Bercy. Cela fait 2 ans qu'un de nos animateurs intervient auprès des enfants hébergés avec des activités pédagogiques scientifiques touchant à tous les sujets (une grosse période, liée au financement, a été dédiée à la biodiversité dans les jardins). Les enfants se sont progressivement appropriés l'atelier.

Cette appropriation s'est mise en place sur un temps long, mais une fois faites les enfants viennent de manière plus automatique à l'atelier, s'y investissent et sont force de proposi-



tions sur les sujets à aborder et la poursuite des séances. Un lien s'est également créé avec quelques parents des habitués de l'atelier. »



Développer les politiques en partant des besoins et des ressources de chaque territoire



Dispositif régional de sécurisation des associations d'insertion par le logement

Depuis plus de vingt ans, le dispositif régional de sécurisation a pour but de soutenir des associations accueillant des publics fragilisés face à des risques locatifs (impayés, procédures contentieuses, vacances, dégradations exceptionnels, charges imprévus).

Il permet de sécuriser plus de 8 000 logements par an de 49 associations différentes.

En 2022 le montant des indemnisations a représenté 355 071 euros, avec une moyenne de remboursement par dossier de 669 euros.

Le Dispositif reste ainsi un vrai appui pour les associations franciliennes dont les activités ont été bouleversées fin 2022 par l'inflation, notamment sur le prix des fluides. Avec la précarisation croissante des ménages dans ce

contexte inflationniste, les associations s'attendent à avoir de plus en plus d'impayés, le rôle du dispositif sera alors décisif.

Ce dispositif nous permet également d'accompagner et de mettre en place des formations sur le savoir habiter, la gestion locative ou tout autre thématique. À la suite d'un temps d'échange sur les procédures contentieuses en fin d'année 2021, le Comité de pilotage a mené une réflexion pour permettre aux adhérents de se saisir d'un éventail d'outils et de bonnes pratiques autour du contentieux. Une formation va être organisée en 2023 pour répondre à cette attente.

Confiance IdF Jeune

La FAS IDF et le Conseil Régional d'Île-de-France ont développé à partir de janvier de 2022 le dispositif **Confiance IdF jeune**.

Ce dispositif vise à aider financièrement les jeunes en situation d'insertion à accéder à un logement. En effet, les jeunes font face à une précarité exacerbée en matière d'accès au logement notamment en raison de l'instabilité de leurs ressources financières : emplois précaires, absence de Revenu de Solidarité Active (RSA), retard de versement des APL. Ce dispositif vient pallier les instabilités des mois d'entrée dans le logement d'un.e jeune en fournissant une aide mensuelle de 200 ou 150 euros par mois pendant 4 mois, soit en tout 800 euros (en zone 1bis) ou 600 euros (dans le reste de l'Île-de-France).

En 2022, 39 jeunes ont reçu la subvention et les dossiers ne cessent d'arriver. D'ici les 3 prochaines années, **4000 jeunes** en bénéficieront pour accéder au logement social ou

d'insertion.

Pour être éligible un.e jeune doit :

- Avoir moins de 25 ans
- Être inscrit.e dans un parcours d'insertion (Garantie jeune, CEJ, PACEA, inscription au SIAO, formation professionnelle, Alternance)
- Avoir un plafond de ressource à 950 €/mois

Le dispositif fonctionne grâce à un réseau de partenaire orienteurs (mission locale, CLAJJ, association, centre d'hébergement) et bailleurs (foyers jeunes travailleurs, gestionnaires associatifs et bailleurs sociaux). **Plus de 30 structures** différentes se sont engagées dans le dispositif.

Le nombre de subventions versées augmente de plus en plus grâce au travail de communication des équipes sur le terrain. Depuis oc-



tobre, des réunions d'information mensuelles ont été organisées pour former les équipes à utiliser le dispositif. **En 2022, plus de 150 personnes ont assisté à ces temps d'informations et participé à sa publicisation sur le territoire francilien.**

Une plateforme web sécurisée permet le traitement et un comité de pilotage se réunit toutes les six semaines pour échanger sur les dossiers et sur les évolutions possibles du dispositif notamment à la suite des remon-

tées d'informations des professionnels. Les membres du COPIL ont d'ailleurs adapté le dispositif aux demandes des bailleurs associatifs et sociaux en leur accordant le droit de labeliser eux-mêmes les jeunes qu'ils accueillent.

Les membres de ce COPIL sont la FAS IdF (qui assure le secrétariat exécutif), le Conseil régional d'IdF, la FAPIL, l'UNAF0, l'URHAJ, l'URCL-LAJ, l'expert-comptable du dispositif.



Journée interrégionale SEVE Emploi - «Emploi et Addictions : Le clash des stéréotypes»

Le temps fort du programme SEVE Emploi s'est tenu le 6 octobre 2022 à la Cité de Refuge, Paris 13° : ce jour-là, les équipes des structures accompagnées dans 3 régions (Centre Val-de-Loire, Corse et Ile-de-France) se sont réunies à l'occasion d'une Journée Interrégionale, un format inédit. La matinée a été dédiée à la formation SEVE Emploi (accompagnement des salarié.es et des entreprises ; suivi de prise de poste – conçu et animé par les formateur.rices SEVE) et l'après-midi sur une thématique importante pour les structures : la compatibilité entre addictions et accompagnement vers l'emploi durable (conçu et animé par les chargé.es de mission des 3 régions).

La thématique s'est imposée naturellement car dans les trois régions, les SIAE font remonter le frein particulier que représentent les addictions pour les salarié.es en transition,

notamment lorsqu'il s'agit de les mener vers l'emploi durable. Les équipes se sentent à la fois mal informées et mal outillées pour remplir l'objectif d'intégration professionnelle pour ce public, car cela suscite des appréhensions: que le/la salarié.e se présente à l'entreprise sous l'emprise de substances, qu'il/elle se blesse ou blesse d'autres personnes pendant ses heures de travail, que l'entreprise ne veuille plus faire appel à la SIAE à l'avenir. Ainsi, les personnes en situation d'addiction n'ont de fait pas accès aux mêmes opportunités d'emploi que les autres, et c'est ce sujet qu'il était intéressant de travailler avec les structures, en lien avec le leitmotiv de SEVE Emploi : « tout le monde est employable ».

Les intervenants étaient issus du collectif Modus Bibendi, spécialisé sur les questions de Réduction des risques liés à l'alcool. Il s'agissait de Matthieu FIEULAIN (addictologue et

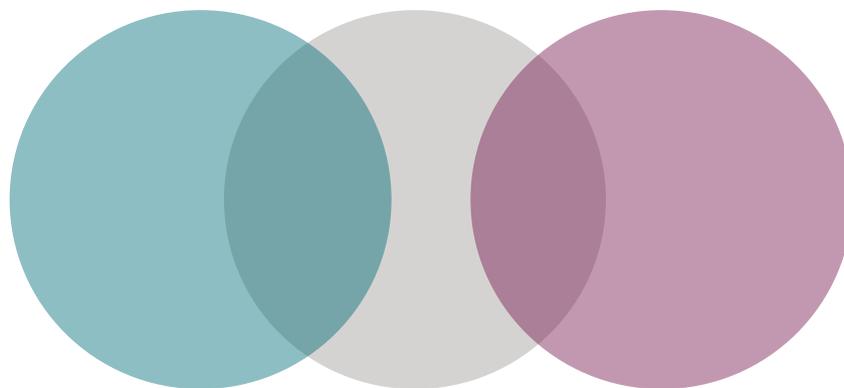


fondateur du collectif), Michaël BALANDIER, Docteur en droit, et Claude TROULLIER, inspecteur du travail. La vision de « réduction des risques » a permis d'amener les structures à réfléchir sur les alternatives à l'interdiction pure et simple de la consommation d'alcool sur le lieu de travail, par ailleurs non efficace. Héloïse BERTIN, Chargée de mission Addictions & Précarité à la FAS IDF, a tenu le rôle d'animatrice des échanges.

L'après-midi a démarré par une table ronde construite autour de la notion de réduction des risques (principes de l'approche, en quoi elle est efficace) et sur le droit du travail en lien avec la consommation de substances, avec en toile de fond la question de la responsabilité de l'employeur (grande préoccu-

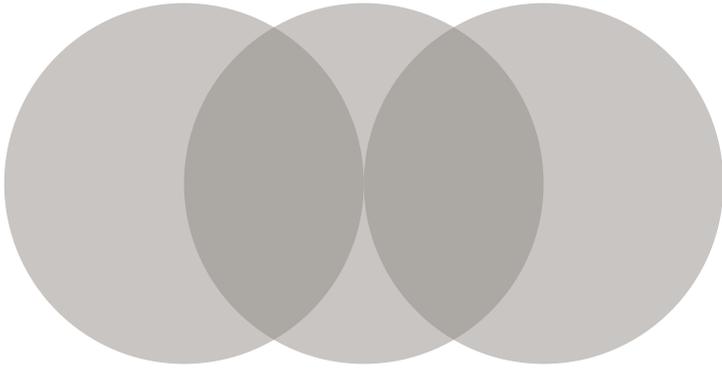
pation des SIAE). Par la suite, deux ateliers se sont succédé pour permettre aux participant.es de pouvoir échanger et réfléchir d'ores et déjà à des leviers d'action pour remplir l'objectif d'emploi durable indépendamment des addictions supposées des publics. Une synthèse des ateliers et un temps de questions/réponses en plénière entre intervenant.es et participant.es a clôturé l'évènement.

La Journée Interrégionale a rassemblé plus de 130 personnes (dont un tiers provenant d'Ile de France) et a été considérée comme un succès par les équipes régionales. Les retours positifs ont aussi été nombreux de la part des SIAE, notamment grâce au format présentiel ouvert aux équipes, à la bonne logistique de l'évènement et à la qualité des intervenants.





Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives





Promouvoir l'apport et la diversité associative de l'économie sociale et solidaire en France et en Europe

Mobilisation de la FAS IDF pour favoriser l'accès des associations de solidarité à la nouvelle programmation du Fonds Social Européen (FSE)

Les services de l'Etat (DRIEETS IDF) sont chargés de piloter les travaux et le déploiement de la nouvelle programmation du Fonds Social Européen (FSE) pour la période 2021-2027 sur l'inclusion et l'emploi. La définition des règles de gestion et le lancement des premiers appels à projets, pour cette programmation 2021-2027, ont été mis en œuvre avec beaucoup de retard. Sollicitée par certaines structures, la Fédération IdF s'est mobilisée pour soutenir les structures adhérentes impactées par les incertitudes et les difficultés induites par ces délais de mise en place de la programmation FSE + 2021-2027.

La Fédération IdF a ainsi veillé à participer activement aux ateliers régionaux, organisés, au premier semestre 2023 par la DRIEETS IDF, sur la présentation de la nouvelle programmation FSE+, et elle s'est attachée à informer régulièrement les adhérents concernant les orientations et les objectifs définis sur l'Ile-de-France.

L'association régionale a relayé, dans le cadre sa lettre d'information, les éléments d'information concernant les priorités d'actions, le calendrier de mise en œuvre et les appels à projets régionaux publiés par la DRIEETS IDF.

Elle a souhaité programmer une formation spécifique afin de mettre à disposition des éléments d'expertise pour des structures du réseau souhaitant préparer un dossier de candidature dans le cadre de la programmation FSE+ 2021-2027. Une douzaine de structures du réseau ont ainsi pu bénéficier de cette session de formation, qui s'est tenue le 24 novembre 2022.

La Fédération IdF a par ailleurs fait remonter régulièrement, auprès des services de l'Etat, les interrogations et les inquiétudes de solidarité en lien avec les retards sur la nouvelle programmation.

L'association régionale a, dans ce cadre, mené un travail permettant de mieux identifier les disparités concernant l'accès aux crédits européens pour 2022 et pour 2023 sur les différents départements de l'Ile-de-France. Ce travail mené auprès des structures du réseau, notamment auprès de SIAE, a permis d'attester des difficultés majeures en termes d'accès aux crédits européens 2022, sur plusieurs départements. Sur cette base, l'association régionale a adressé un courrier au directeur régional de la DRIEETS IDF, afin d'interpeller sur ces problèmes impactant les associations mobilisées sur les programmes européens en Ile-de-France. Dans ce courrier, la Fédération IdF a demandé à la DRIEETS IDF de garantir, en lien avec les organismes intermédiaires compétents, l'accès aux crédits européens 2022 sur l'ensemble des départements d'Ile-de-France. Dans la suite de ce courrier d'interpellation, l'association régionale a poursuivi son action d'accompagnement auprès de structures du réseau, afin de suivre l'évolution des situations sur chacun des territoires concernés, et d'être en mesure à faire remonter les difficultés persistantes.

La FAS IdF restera vigilante en 2023 aux questions d'accès aux financements européens, pour les associations de solidarité qui souhaitent développer des projets dans le cadre de ces programmes.



Ouvrir des espaces de coopération entre acteurs associatifs



Favoriser l'accès des publics à une domiciliation administrative

La FAS IdF poursuit son travail d'accompagnement des associations porteuses d'agrément pour la domiciliation des personnes sans domicile stable, ainsi que le plaidoyer pour la reconnaissance et l'effectivité du droit des personnes sans domicile stable à accéder à une domiciliation administrative.

Coanimation du collectif inter-asso domiciliation en Ile-de-France

Le collectif inter-associatif domiciliation IdF est composé de représentant·es de la FAS IdF, de la Fondation Abbé Pierre, du Secours Catholique, de Dom'asile, de la Cimade, de la LDH, de Médecins du Monde, de Médecins sans frontières et du collectif Romeurope. Il avait porté en 2021 la réalisation d'une enquête portant sur l'état des lieux de l'accès à la domiciliation des personnes sans domicile stable et de son effectivité en Ile-de-France auprès des CCAS/CIAS et organismes agréés. En 2022, ses résultats ont servi de base à la sollicitation d'échanges auprès des préfectures départementales, dans le cadre des renouvellements des schémas départementaux (voir section suivante).

Dispense d'une formation à destination des OA du Val de Marne

Sur demande de l'UD DRIHL du Val de Marne, la FAS IdF a conçu et co-dispensé une formation portant sur la domiciliation administrative à destination des personnels des organismes agréés du département. Celle-ci s'est déclinée en deux temps : un module commun présentant le cadre légal et les acteurs de la domiciliation ; deux modules complémentaires relatifs à l'apprentissage de l'usage de l'outil DomiFa et à la gestion des conflits.

Très appréciée des participant·es, elle a permis de former 14 personnes de 6 OA différents.

Participation aux instances des schémas de la domiciliation

L'UD DRIHL 75 a lancé en 2022 les travaux relatifs au renouvellement du schéma de la domiciliation des personnes sans domicile stable ; la FAS IdF avait rencontré en amont – au titre de l'inter-asso – les représentant·es de la Préfecture de Paris afin de les sensibiliser quant aux axes prioritaires (état de saturation des OA, difficulté de reconnaissance de l'attestation de domiciliation).

La Mission Précarité Paris a participé à la quasi-totalité des échanges organisés pour porter les éléments de plaidoyer précédemment élaborés. Ainsi, en complément d'une présence au comité de pilotage de la domiciliation à Paris piloté par la DRIHL, la FAS IDF a intégré deux groupes de travail (augmentation croissante de la demande et enjeux d'accès aux droits et d'accompagnement social).

En outre, la FAS continue d'investir le sujet de la domiciliation dans les autres départements franciliens. Des rencontres avec les représentant·es de l'Etat ont été réalisées avec les préfectures du Val de Marne, du Val d'Oise et des Hauts de Seine, avant participation aux différentes instances. A chacune de ces occasions, est rappelée la compétence légale et obligatoire des CCAS à domicilier, de même que l'incontournable soutien de ces derniers par les services de l'Etat. Enfin, la Fédération soutient le projet d'une coordination à l'échelle régionale, notamment de manière à répartir plus équitablement l'offre domiciliaire (largement localisée à Paris) et améliorer la qualité du service rendu.



Accompagnement du retrait d'agrément d'organismes parisiens

Le 1er janvier 2022, la Préfecture d'IdF promulgue le retrait de l'agrément de deux associations mettant précédemment en œuvre une activité de domiciliation à destination des personnes sans domicile stable. En cause : la tarification du service proposé aux personnes.

La Mission Précarité a réalisé un important travail d'information auprès des associations et administrations parisiennes afin de notifier

la perte de ces agréments et organiser l'orientation des personnes domiciliées sur ces sites par d'autres OA, limitant ainsi les suspensions de droits. En plus de réunions dédiées, un dispositif de veille a été mis en place afin de compiler les remontées de terrain faisant état d'une continuité d'activité après retrait de l'agrément et ainsi interpellé les services compétents. La FAS IDF rappelle le principe de gratuité de la domiciliation, de même que la nécessité de diffusion d'une liste actualisée des organismes agréées à l'ensemble des acteurs du territoire.

Accompagnement de l'engagement sociétal de Gares & Connexions SNCF



La FAS IdF poursuit son partenariat avec SNCF - Gares & Connexions sur l'intervention sociale. La mission Précarité Paris œuvre, en étroite collaboration avec les homologues SNCF - G&C, à l'optimisation de la coordination des acteurs de solidarité portant une action dans et autour des gares.

Cette articulation s'organise notamment au travers la tenue de Tours de gares sociétaux, qui réunissent les acteurs intervenant sur le secteur (sûreté, maraudes d'intervention sociale, prévention spécialisée, accueil de jour, etc.). Ils sont le lieu du partage d'une photographie de l'errance en gare, l'échange autour de situations, la présentation de dispositifs et projets. 3 TGS ont été tenus en 2022.

Accompagnement de l'accueil des publics arrivant d'Ukraine

En 2022, La ville de Paris s'implique activement dans l'accueil et la prise en charge des familles qui fuient la guerre en Ukraine : dispositif d'accueils et d'orientation en gare, dispositif de premier accueil, hébergement d'urgence temporaire, accompagnement aux démarches, etc.

En complément d'une participation au recensement des besoins des publics et opérateurs, ainsi qu'au relai des informations relatives à la prise en charge des personnes

(emplacement des lieux d'accueil, d'accompagnement et orientation, outils traduits, droits des personnes bénéficiaires de la protection temporaire, etc.), la Fédération a procédé au rapprochement entre le collectif des bénévoles traducteur·rices présent en gare, la SNCF, la Croix-Rouge et l'association Aurore (gestionnaire de l'accueil journée en gymnase), afin d'optimiser l'accueil en gare ainsi que les circuits d'orientation en journée et la réponse aux besoins des personnes en transit sur le territoire.

La coordination des distributions alimentaires aux abords des gares

La crise sanitaire a entraîné la multiplication d'initiatives citoyennes de distribution d'aide alimentaire au niveau des gares parisiennes : connectées aux transports franciliens, connues comme des lieux d'errance, ces espaces sont considérés comme sécurisés pour distribuer. Du fait de difficultés à appliquer l'interdiction de distribution alimentaire dans les gares et de faire du lien entre acteurs (collectifs bénévoles, associations institutionnelles, SNCF, Mairie d'arrondissement), la FAS IdF travaille à l'identification et à la coordination des acteurs de l'aide alimentaire, de manière à sensibiliser les associations aux bonnes pratiques de distribution et permettre une meilleure répartition de l'offre.



La coordination mise en place en 2021 au niveau de la Gare de l'Est et co-pilotée avec la Mairie du 10e en lien avec la SNCF - G & C, fait figure de modèle.

Celle-ci a permis le déplacement des opérations d'aide alimentaire sur un site dédié (place Madeleine Braun) et la mise en place d'un tableau d'activité partagé permettant d'assurer une couverture exhaustive. Cette coordination concerne 10 associations ; réunies en plénière lors de moments charnières comme la période estivale.

Enfin, le maillage est complété par un renforcement des échanges avec la DPMP et le commissariat.

La Gare de Lyon fait quant à elle face à de nombreuses problématiques. En effet, les distributions alimentaires évacuées de la gare se

sont reportées sur la place Henri Frenay (derrière un des halls). Or, elle pose de nombreux enjeux d'urbanisme : nuisances sonores liées à l'écho, commerces proposant de la vente d'alcool en soirée, dalle peu conviviale, ...

En lien avec la mairie du 12e, les collectifs et associations ont été réunies sous la forme d'une "coordination des distributions alimentaires de la place Henri Frenay". Toutes et tous ne se sont pas saisiés de la proposition de déplacement des distributions alimentaires de la place Henri Frenay vers la rue Roland Barthes, malgré l'accompagnement proposé par la FAS Île-de-France (planning pour assurer la complémentarité) et par la mairie d'arrondissement (éclairage, collecte des déchets, ...).

Un texte de consensus fixant un cadre d'intervention pour les associations sera travaillé en 2023

Coordination de l'aide alimentaire

La Mission Précarité Paris de la FAS Île-de-France travaille en lien étroit avec la Ville de Paris et la SNCF – Gare & Connexions sur la coordination de l'aide alimentaire parisienne, tant à l'échelle de tout Paris qu'au niveau des arrondissements, quartiers et abords de gare. En effet, les crises successives liées à la pandémie de Covid-19 et à l'inflation sur les denrées alimentaires, le besoin de coordination entre acteurs et actrices de l'aide alimentaire s'est fait fortement ressentir. Conformément à sa mission d'animation et de coordination du réseau parisien de lutte contre l'exclusion, la Mission Précarité Paris s'est donc engagée dans différentes actions, tant de fond qu'opérationnelles, autour de l'accès à l'alimentation pour les plus précaires à Paris.

La Mission Précarité Paris co-anime en effet plusieurs instances de coordination autour de l'aide alimentaire, et notamment le réseau des épiceries sociales et solidaires parisien, le réseau des cuisines partagées à destination des personnes hébergées à l'hôtel – issu de l'appel à projet « Tiers-lieux alimentaires » de

France Relance en 2021, ou encore un groupe de travail sur la couverture de l'offre d'aide alimentaire à Paris – dans le cadre d'une coordination globale de l'aide alimentaire à Paris, à laquelle participe l'ensemble des acteurs et actrices associatifs, ainsi que les services de l'Etat (DRIHL). Satisfaction des bénéficiaires, meilleure couverture des besoins tant dans la journée qu'à l'année, cartographie : la Mission Précarité Paris est engagée dans un travail de réflexion et d'amélioration du système d'aide alimentaire à l'échelle de Paris.

Par ailleurs, la SNCF – Gare & Connexions, en lien avec les mairies d'arrondissement concernées, a demandé à la Mission Précarité Paris de coordonner les actions de distributions alimentaires aux abords des Gares de Lyon et de l'Est, pour une meilleure couverture des besoins des bénéficiaires : recensement des actions bénévoles et professionnelles, organisation d'un planning, médiation avec les équipes de sûreté de la SNCF ou de police nationale, et les distributions alimentaires (cf. article «Accompagnement de l'engagement



sociétal de Gares & Connexions SNCF »).

La Mission Précarité Paris sert également d'appui à la mise en lien des acteurs et actrices de l'aide alimentaire entre eux, avec les services de la Ville de Paris, et avec l'ensemble des réseaux de solidarité à l'échelle locale, pour la mise en commun de locaux de stockage ou de denrées alimentaires.

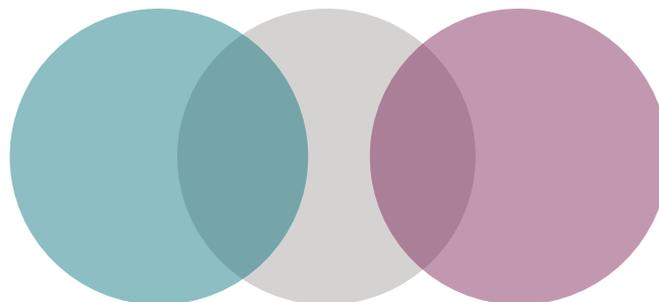
GT DNA places labellisées LGBTI / GT associations communautaires LGBTI

Dans le cadre du plan vulnérabilité du Ministère de l'Intérieur, 200 places pour accueillir les publics LGBTIQ ont été « labellisées » sur le territoire métropolitain dans des HUDA/CADA. A la suite de cette labellisation, il y a eu un nombre croissant de demandes d'ateliers d'appropriation du guide « Accueillir et accompagner les publics LGBTIQ dans l'hébergement », et de demande d'échanges de pratiques dans la mise en œuvre de ces places labellisées.

Un groupe de suivi de ces places a été mis en place et coordonné par la FAS Ile-de-France, avec les associations gestionnaires réparties sur le territoire national. Ce groupe se réunit en visio et propose des échanges de pratiques, mais aussi la remontée de difficultés pour construire un plaidoyer commun. Une session spécifique, animée par Acceptess-T,

a été organisée sur l'accueil et l'accompagnement des personnes trans.

A la suite de l'obtention des habilitations pour le SI-SIAO des associations communautaires LGBTI parisiennes, un groupe de travail est créé et animé par la FAS Ile-de-France, regroupant les intervenant.e.s sociales de différentes associations : Acceptess-T, ARDHIS, Basiliade, FHL, et Arc-Essentiel. Le but de ce groupe de travail est de continuer à favoriser l'interconnaissance des secteurs, le partage des savoirs et des compétences entre les associations et l'identification de certaines difficultés. Un atelier spécifique sur les dispositifs d'accès au logement des personnes bénéficiaires de la protection internationale a été animé par la chargée de mission Santé/Migrant.e.s de la FAS Ile-de-France à destination de ce groupe de travail.





Promouvoir le collectif de SIAE de la filière textile en IdF & susciter les coopérations

La Fédération des Acteurs de la Solidarité anime un collectif de 35 SIAE qui composent la filière textile des SIAE d'Ile-de-France. Retouche, couture, vente, création, upcycling... les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) actives dans le domaine déclinent leur savoir-faire sur une gamme variée d'activités et de produits.

L'animation de ce collectif de structures a pour mission de :

- Favoriser l'inter-connaissance entre SIAE et offrir un espace de partage de pratiques qui a permis aux SIAE de se réunir quatre fois dans l'année pour échanger sur leurs stratégies de commercialisation (avec l'intervention de Tissons la Solidarité), de parcours de formation et d'accès à l'emploi sur les métiers du textile, de communications communes, mais aussi de faire émerger les besoins de mutualisation sur le secteur (partenariats économiques en groupements, approche mutualisée sur les parcours). Ces temps collectifs ont également été l'occasion d'inspirer de nouvelles approches et de créer les conditions de coopérations entre SIAE pour favoriser les démarches collectives
- Appuyer les SIAE dans leur développement économique en sensibilisant et en valorisant leur savoir-faire, leur capacité d'innovation et l'importance de ces acteurs inclusifs en matière de responsabilité sociétales auprès de partenaires et potentiels commanditaires (collectivités, acheteurs publics et privés, entreprises, ...)

C'est dans le cadre de cette mission d'appui que la Fédération des Acteurs de la solidarité a mis en place un partenariat spécifique avec Les Canaux, un lieu ressource créé par la Ville de Paris en 2017, dédié spécifiquement aux économies solidaires et innovantes. Cette collaboration a permis à 7 SIAE de remporter collectivement deux appels à manifestation pour participer aux opérations de vente, dédiés aux modes de consommation durables et solidaires sur les Terrasses d'été et le marché de Noël des Canaux. L'objectif de ces opérations :

créer de la rencontre entre SIAE, soutenir leur développement économique par la vente de produits, sensibiliser le public à l'IAE et à son savoir-faire, valoriser les compétences développées et renforcer la confiance en soi des salariés en insertion en charge de vendre les produits confectionnés.



De manière complémentaire, la Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF a favorisé le référencement et le rapprochement d'entreprise (Nicollin, La Poste) de SIAE en capacité de répondre à leurs besoins sur des prestations d'upcycling de bâches publicitaires, de revalorisation d'Equipement de Protection Individuel (EPI) ou encore de blanchisserie.

En 2023, l'action se poursuit avec l'élaboration d'un annuaire des SIAE de la filière référençant leur offre de service ainsi que l'appui au développement économique par la captation et le relai d'informations pour susciter davantage de coopérations.





Mission mécénat / don en nature

La Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF anime une mission régionale d'appui aux SIAE pour leur permettre un meilleur accès au mécénat (mécénat financier, de compétences ou encore de don en nature) individuellement ou collectivement. L'enjeu est de permettre aux structures qui le souhaitent d'avoir une meilleure connaissance des acteurs et des outils mobilisables sur le mécénat, mais aussi de renforcer leurs capacités de positionnement sur ces ressources.

Les actions qui ont été menées pour accompagner le besoin de rapprochement des SIAE et acteurs du mécénat en 2022 interviennent sur deux axes principaux :

Informier et communiquer sur les opportunités proposées par les acteurs du mécénat auprès des structures d'insertion franciliennes et favoriser les partenariats.

En 2022, plusieurs communications ont été diffusées auprès des SIAE pour les informer des appels à projets en cours et des outils mis à leurs dispositions sur le mécénat. Un webinaire a été organisé pour présenter et illustrer une offre de mécénat de compétence sur une plateforme dédiée, Wenabi, avec l'intervention d'une entreprise utilisatrice, La Poste.

Plusieurs opérations de don du groupe La Poste sur des palettes de gel hydroalcoolique notamment, ont eu lieu grâce à une mobilisation collective de 50 SIAE franciliennes. Une réponse collective à un appel à manifestation de la Fondation Pierre et Vacances pour la récupération d'équipements de protection individuelle a été organisée. Sur ce type d'opérations, la dynamique de coopération entre les structures permet l'accès à des opportunités de mécénat auxquelles elles ne pourraient prétendre individuellement.

La Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF a également accompagné des opérations de mécénat de compétences au service du réseau, notamment sur des opérations de coaching emploi (avec Carrefour ou encore avec le Groupe Bertrand) mais aussi sur de la mise à disposition de compétences numérique via la plateforme Freelance informatique.

Outiller les SIAE pour renforcer leurs accès et capacités de positionnement sur les actions liées au mécénat.

Enfin, une formation de deux jours sur l'accès aux financements privés a permis à une douzaine de SIAE de monter en compétences et de partager leurs pratiques.

En 2023, la Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF continuera à soutenir et à outiller le réseau via l'organisation de rencontres/d'événements favorisant l'échanges de pratiques, la montée en compétences des structures ou encore sur des opérations diverses de mécénat qui visent par ailleurs à faire connaître l'IAE et sa capacité de mobilisation, améliorant ainsi sa visibilité.



Passerelle entreprises-IAE : «Accompagner les partenariats SIAE/entreprises sur les recrutements pour renforcer les sorties en emploi»

La mission régionale « Passerelle SIAE-entreprises » portée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF soutient les structures du réseau dans la mise en œuvre de parcours d'accès à l'emploi des salariés en insertion, à travers l'accompagnement de collaborations avec des entreprises qui recrutent.

Elle vise un triple objectif :

- Accompagner la montée en compétences des SIAE sur la relation entreprise
- Appuyer l'accès à l'emploi pérenne pour les personnes en fin de parcours d'insertion
- Mobiliser et favoriser les coopérations entre SIAE et employeurs franciliens

En 2022, elle s'est déclinée autour des axes suivants :

Professionaliser, outiller et favoriser l'échanges de pratiques entre SIAE pour développer les partenariats « entreprises » sur l'emploi

La Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF à organiser et animer un cycle de rencontres entre CIP qui a mobilisé au total près de 130 permanents de SIAE pour leur permettre de s'informer, de monter en compétences, d'échanger sur leurs pratiques et d'optimiser leurs placements en emploi.

Quatre webinaires ont été organisés et deux groupes dont «Faciliter l'emploi durable des salarié.e.s en insertion» s'est tenu en avril 2022, avec l'intervention de l'Avise, et l'autre « Mutualiser la relation entreprise entre SIAE pour optimiser les ressources et opportunités de sorties en emploi » en juin 2022.



Enfin, une formation « Réussir son Pitch : préparation et posture » a eu lieu en octobre et a permis à une dizaine de structure de perfectionneur leur approche pour développer des partenariats avec le secteur privé.

Communiquer sur les opportunités de coopérations franciliennes auprès des employeurs, réseaux, branches professionnelles et auprès des SIAE pour favoriser les mises en relation mutualisées sur des opérations de recrutements.

En 2022, près de 250 entreprises ont été sensibilisées à l'IAE comme partenaire de l'emploi sur leur territoire via des interventions auprès de différents réseaux d'entreprises (Union National du Paysage IDF (Espaces verts), Association nationale des DRH, Réseau Axio services (SAP), Les entreprises pour la Cité, Les entreprises s'engagent ... La mobilisation d'entreprises et le relai d'informations régulières auprès du réseau de 350 SIAE a permis plus de 180 mises en relation sur des opérations de placement en emploi de salarié.e.s en insertion en fin de parcours (contrats directs, Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel).

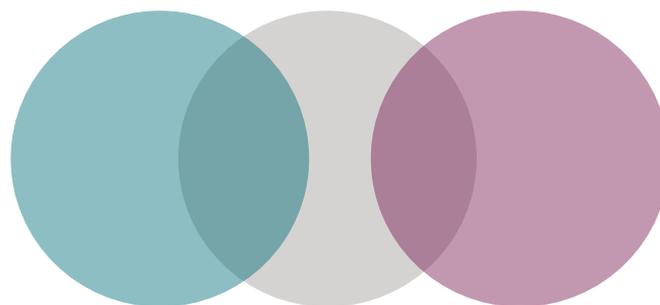


Enfin, accompagner des partenariats innovants et structurants avec des employeurs, sur quatre secteurs d'activité principaux.

L'objectif est de proposer un éventail de coopérations déclinables (des présentations métier, des visites de sites, des jobdatings, des PMSMP, du placement en emploi direct, des coachings...). Les secteurs d'activité et opération menées :

- **les espaces verts** avec l'Union Nationale des Entreprises du Paysage IDF et ses entreprises adhérentes. 85 candidats ont été reçus en entretien sur 4 opérations de jobdatings dont une visant à renouveler un parcours innovant en contrat de professionnalisation expérimental d'ouvrier paysagiste de 12 mois dédiés aux personnes réfugiées, en partenariat avec OCAPAT et 7 entreprises du paysage.
- **la restauration** avec 65 SIAE ayant participé à des présentations métiers et mises en relation sur des opérations de recrutement avec le Groupe Bertrand, Hippopotamus et Sodexo.
- **la propreté** avec une dizaine de structures mobilisées sur une action de FARE Propreté
- **La filière fruits et légumes** avec la participation de la mission passerelle entreprises aux 13 visites d'entreprises et deux webinaires menés en partenariat avec Interfel et ayant touchés près de 130 participant.e.s

D'autres secteurs d'activité ont également fait appel à la mission passerelle entreprise-IAE comme la grande distribution (Carrefour), la distribution (La Poste), l'agroalimentaire (GEIS GELIES), l'agriculture (Abiosol), ...





Le projet Addictions Précarité Accompagner les conduites addictives pour l'insertion globale des personnes

En 2022, la Fédération Ile de France s'est associée à la Fédération nationale et la Fédération Addiction, afin de déployer un projet de prévention et prise en charge des addictions dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt co-porté par l'Assurance Maladie et la DIHAL. Ce projet est financé pour deux ans par le Fonds de lutte contre les addictions (FLCA) et porté collectivement par quatre fédérations régionales.

Il s'agit d'un **projet d'accompagnement des établissements du secteur AHI-L, à la mise en place d'actions à destination des personnes accompagnées autour des conduites addictives**. Les conduites addictives des personnes nécessitent souvent des accompagnements globaux et sur le long terme. Il paraît dès lors nécessaire d'inscrire ce type d'accompagnement dans une démarche organisationnelle et institutionnelle au sein des associations du secteur de la lutte contre les exclusions. Ce projet vise ainsi l'évolution des pratiques professionnelles et institutionnelles liées aux conduites addictives des personnes accueillies, ainsi qu'un décroisement entre secteurs, afin d'améliorer leur prise en charge et leur accès aux soins.

Cette année de projet a donné lieu à six accompagnements d'équipes de structures AHI (CHRS, CHU, Maison Relais, équipe de prévention spécialisée) en IdF. En 2022, le projet a concerné 60 salarié.es pour environ 400 personnes accompagnées.

Développement partenarial avec le secteur de l'addictologie

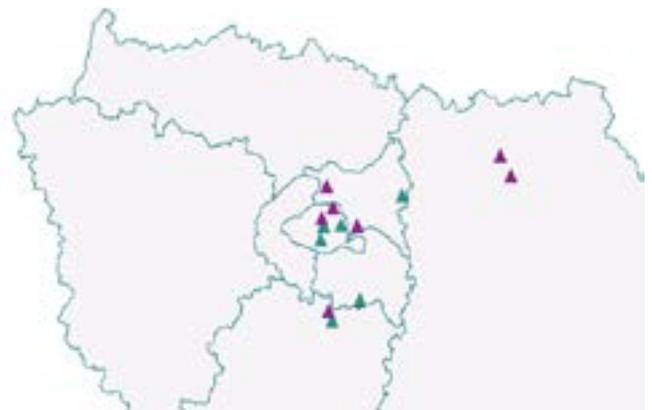
Un travail de mise en réseau des équipes participant au projet a été effectué, donnant lieu à des partenariats renforcés entre structures AHI et CSAPA ou CAARUD. Ces partenariats ont pris la forme d'actions communes à destination des publics, de permanences sur site, de distribution de matériel. Ils ont également favorisé l'interconnaissance des équipes, grâce à divers temps de rencontres et d'échanges de pratiques.

Mise en place d'actions à destination des publics accueillis

Dans le cadre de ce projet, les équipes accompagnées ont mis en place un panel varié d'actions, telles que l'art-thérapie, équithérapie, sophrologie, action de prévention tabac, mise à disposition de matériel de RdR.

Formation des professionnel.les et évolutions des pratiques professionnelles et institutionnelles

Le projet a permis une montée en compétence des travailleur.euses sociaux.ales, puisque toutes les équipes ont suivi au moins une formation (Réduction des Risques, Premiers Secours en Santé mentale, Entretien motivationnel, Tabac et Précarité, Clinique de la Précarité, etc). Un travail de déconstruction des représentations et de réflexion sur l'accompagnement des personnes consommatrices a été effectué avec ces équipes, permettant ainsi d'amorcer dans certaines structures une évolution du cadre de la consommation d'alcool. En effet, faire évoluer les règlements de fonctionnement et aller vers une levée de l'interdit de consommer de l'alcool au sein des structures d'hébergement, doit permettre entre autres, d'assurer l'inconditionnalité de l'accueil de tous les publics, limiter les suralcoolisations et syndromes de manque, sécuriser les personnes.



Localisation des structures accompagnées en 2022 et 2023



Toutes ces actions et temps de travail ont permis d'ouvrir le dialogue dans la majorité des structures accompagnées, d'outiller les travailleur.euses sociaux.ales, de renforcer le lien de confiance entre professionnel.les et personnes accompagnées et de faciliter l'ac-

cès aux services d'addictologie des personnes hébergées.

La FAS Ile de France poursuit cette mission, en accompagnant huit équipes en 2023.

Mobilisation commune de l'AFFIL, l'AORIF et la FAS IdF face à l'inflation

Face aux difficultés remontées par leurs adhérents et partenaires, l'AFFIL, l'AORIF et la FAS IdF ont pris la décision d'interpeller collectivement les pouvoirs publics sur les conséquences de l'inflation et de la crise énergétique tant pour les ménages que pour nos structures.

Nos demandes émises dans cette lettre ouverte, en date du 5 octobre 2022, portaient notamment sur :

- L'augmentation des prix de journée pour les structures sous dotations globales et/ou subvention afin de compenser les hausses précédemment listées ;
- La revalorisation du forfait charges des APL selon des modalités adaptées au logement social et aux résidences gérées ;
- Des financements revalorisés à la hauteur des équilibres de gestion ;
- Un dispositif d'aide d'urgence permettant de faire face aux problématiques de trésorerie



Déploiement de l'outil Soliguide en Ile-de-France

Depuis plusieurs années, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France accompagne et participe au déploiement de l'[outil Soliguide.fr](https://soliguide.fr) développé par l'Association Solinum en Ile-de-France.

Afin d'enrichir l'outil Soliguide avec des informations sur les démarches à réaliser pour l'accès au droit et selon les situations des personnes, la Fédération a élaboré en lien avec les équipes de Solinum des fiches techniques qui viennent compléter l'outil.

La FAS IdF invite ses adhérents et partenaires

à être proactifs et à maintenir l'outil Soliguide à jour.





Promouvoir un mode de relations avec les pouvoirs publics marqué par le plein respect de l'autonomie associative, un choc de confiance, une prévisibilité des objectifs et des moyens

Mobilisation de la FAS IDF afin d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie régionale 2022-2023 de soutien au secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE)

La FAS IDF a largement participé aux travaux mis en place dans le cadre de la nouvelle stratégie régionale pour l'insertion par l'Activité Économique en Ile-de-France. Cette stratégie régionale a été impulsée fin 2021 par les services de l'Etat (Préfecture de Région Ile-de-France et DRIETS IDF), en partenariat avec les réseaux de l'IAE du GRAFIE (inter-réseau francilien IAE), la Région Ile-de-France, Pôle emploi et les Conseils Départementaux. Le document cadre de cette stratégie avait défini 4 grands axes d'orientation :

1. Renforcer l'attractivité du secteur de l'insertion dans un cadre territorialisé ;
2. Accompagner la croissance et les mutations du secteur dans une logique de développement durable ;
3. Renforcer la qualité et la progressivité des parcours d'insertion ;
4. Adapter la gouvernance territoriale et partenariale.

La FAS IDF a contribué ou piloté les travaux lancés dans le cadre de plusieurs « groupes projets » mis en place pour soutenir l'émergence de projets à l'attention des SIAE franciliennes.

L'association régionale s'est impliquée au niveau des groupes thématiques suivants :

- « Articuler l'IAE francilienne aux expérimentations en cours (Territoire Zéro Chômeur, SPIE, etc..) »
- « Travailler sur les métiers en tension en

lien avec les partenaires sur les territoires »

- « Encourager une croissance équilibrée de l'offre IAE » (types SIAE, implantation territoriale, secteurs d'activités, etc.)
- « Préserver un accès à l'IAE aux publics les plus fragiles »
- « Lever les freins sociaux pour réussir son parcours & Développer la mobilité des publics IAE »
- « Renforcer la qualité des parcours des publics IAE »
- « Renforcer l'accès à la formation »
- « Améliorer l'intégration dans l'emploi »

Cette implication a permis de faire remonter les constats et les attentes au niveau des structures sur ces thématiques, et de contribuer aux diagnostics pour définir les actions à mener en direction des SIAE.

Une réunion de bilan intermédiaire, animée par la DRIETS Ile-de-France, s'est tenue le 16 décembre 2022, afin de partager les productions et les réalisations de chacun des groupes, et pour actualiser les axes prioritaires et les modalités de travail pour 2023.

La FAS IDF a participé à ces temps de bilan, afin de contribuer aux orientations sur la poursuite des travaux engagés notamment autour de l'accès à l'IAE pour les publics les plus fragiles et l'amélioration parcours IAE, et pour proposer d'avancer sur des enjeux comme le développement des partenariats avec les bailleurs sociaux.



La FAS Ile-de-France souhaite continuer à s'impliquer dans le cadre des travaux portés au niveau de la stratégie d'accompagnement du secteur de l'IAE, afin d'encourager la dynamique de soutien aux structures et pour améliorer la visibilité du secteur de l'IAE et de ses actions auprès des francilien·ne·s en situation de fragilité.

Affil

La FAS IdF reste mobilisée et active au sein de l'Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement.

En 2022, l'Affil a poursuivi sa mobilisation tant sur les sujets contextuels tel que l'accueil des personnes provenant d'Ukraine que des sujets structurants de notre secteur tels que le déploiement des pensions de familles ou l'impact de l'inflation pour notre secteur.

A l'occasion de la semaine des pensions de famille, l'AFFIL en étroite partenariat avec la DRIHL ont réalisé des lettres d'informations diffusées tous les jours du 7 au 14 octobre aux élus franciliens afin de faciliter l'implantation de ce type de produits.

Lettre d'informations n°5 - vendredi 14 octobre 2022



Toute cette semaine, la DRIHL et l'AFFIL vous ont partagé quotidiennement des informations vous permettant de mieux connaître les pensions de famille.

Aujourd'hui, pour clôturer la semaine, nous vous proposons de découvrir les acteurs ressources à votre disposition pour aller plus loin.

Nous vous retrouvons dans deux semaines pour une toute dernière lettre d'informations qui dressera le bilan de cette semaine des pensions de famille 2022.

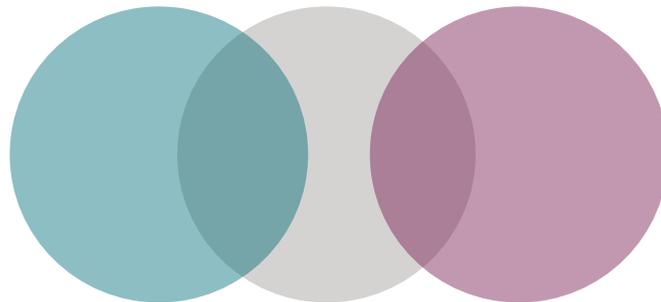
Découvrez dans cette lettre d'informations les acteurs ressources pour les élus franciliens :



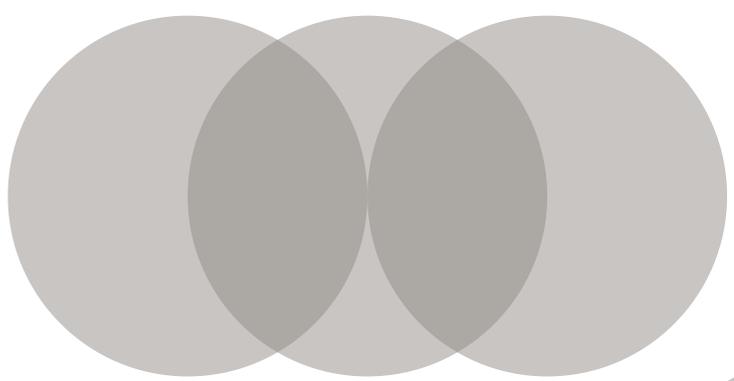
Lobbying

Tout au long de l'année 2022, la FAS IdF a maintenu un dialogue régulier avec nos différents partenaires institutionnels afin de faire prendre en compte tant les besoins des publics que nous accueillons que ceux de nos associations.

La FAS IdF est également restée investie dans les travaux du CRHH, de la Stratégie Pauvreté et d'élaboration du Pacte 2 de lutte contre l'exclusion parisien.



Soutenir et promouvoir le travail social





Promouvoir auprès de l'ensemble de la société

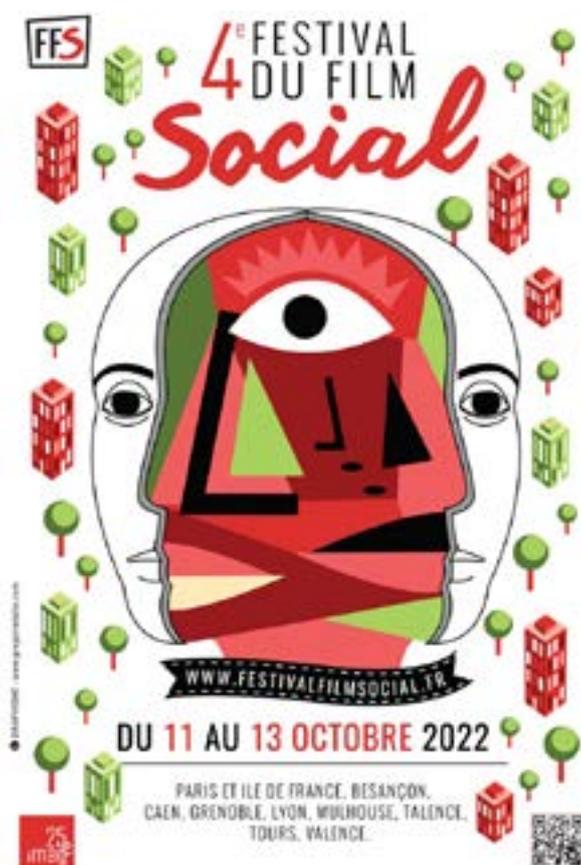
Festival du film social

La FAS IDF est adhérente depuis 2021 à la 25e Image, association porteuse du Festival du Film Social. Tenu annuellement début octobre, ce dernier a pour ambition de « rendre visible les invisibles » en promouvant le travail social au travers de productions filmiques (fictions, documentaires, films d'animation, courts et longs métrages) qui questionnent les problèmes sociaux impliquant les différents publics et acteurs du secteur social. Chaque année, un panel de métrages est sélectionné puis récompensé par l'association et ses partenaires, dont le CASVP, également adhérent de la 25e Image. L'édition 2022 s'est déroulée du 11 au 13 octobre, proposant au visionnage 21 œuvres.

Dans le cadre de ce partenariat, la Fédération réalise un travail de relai de la communication

autour de l'événement auprès du réseau des acteurs parisiens. Par ailleurs, elle participe à la mise en lien avec des acteurs du territoire susceptibles de s'impliquer dans la tenue du Festival ou son off. En ce sens, une rencontre a été organisée le 25 janvier 2022 avec la Direction de l'action culturelle et Dulac Cinéma, afin de réfléchir à des modalités de mise à disposition ultérieure de salles, programmation dédiée et billetterie.

En complément, la mission Précarité Paris se tourne vers les acteurs de la veille sociale et du secteur AHI qui souhaiteraient investir le Festival et son contenu, pour projeter des films in situ le temps de l'événement, ou encore utiliser des films de la sélection à des fins de formation.





La Mission Précarité Paris

La mission « Précarité Paris » a poursuivi son action d'animation et de coordination du réseau d'acteurs engagés dans la lutte contre la grande exclusion en 2022, gardant pour axes principaux : le maillage du tissu d'acteur intervenant sur le territoire parisien auprès des publics en situation d'exclusion ; la montée en compétence de ces acteurs face à l'apparition de nouveaux publics et besoins ; enfin l'accompagnement de la politique parisienne de lutte contre la grande exclusion - au central et au local - et son articulation avec le réseau associatif et partenarial.



La mission Précarité organise à l'échelle des arrondissements parisiens, des temps de rencontre et d'échanges appelés « Réseaux Solidarité ». Co-portés avec les Mairies d'arrondissement et les Espaces parisiens des solidarités, ils permettent d'améliorer la connaissance mutuelle des acteurs locaux intervenant auprès des personnes en situation d'exclusion (maraudes, accueil de jour, structure d'hébergement, santé, IAE...) et de proposer la valorisation de ressources de proximité permettant de répondre à une problématique rencontrée dans le cadre de leurs actions, qu'elles soient professionnelles ou bénévoles.

En 2022, 6 de ces réseaux ont été organisés sur des sujets divers : accompagnement à la parentalité, santé mentale, dispositifs d'accompagnement pour femmes sortantes de maternité, accès aux droits au prisme de l'inclusion numérique, domiciliation, insertion socio-professionnelle et IAE.

La connaissance du territoire et du secteur est également assurée par la réalisation d'outils à destination des acteurs de la lutte contre la grande précarité.

La lettre d'information de la Mission Précarité Paris constitue un canal régulier et complet au sein duquel les informations du secteur (AAP, arrivées-départs, veille juridique, actualités des dispositifs parisiens, enquêtes, etc.) sont diffusées. En 2022, 12 lettres mensuelles ont été envoyées à un fichier de 1400 contacts. A cela s'ajoutent des envois ponctuels liés au relais d'informations importantes telles que l'organisation de la Nuit de la Solidarité, les phases de participation au budget participatif, des appels à participation à des enquêtes, formations ou journées régionales.



Par ailleurs, les dépliants « venir en aide à une personne sans-abri », déclinaisons du guide Solidarité à Paris à l'échelle d'un arrondissement réalisés par la Mission Précarité Paris en lien avec la DSOL et les mairies d'arrondissement, relaient les informations pratiques pour mieux orienter les personnes rencontrées en rue.

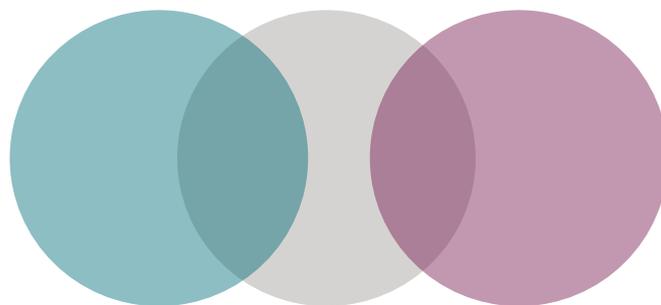
En outre, la Mission Précarité propose un soutien thématique aux acteurs du secteur sur différents sujets ciblés dans le cadre de la convention avec la DSOL : domiciliation, inclusion numérique, accès aux droits culturels, aide alimentaire, bagageries.



Enfin, la Fédération participe activement aux travaux de réflexion et de déclinaison de projets du Pacte parisien de lutte contre l'exclusion.

A ce titre, la FAS IdF siège au COPIL du Pacte, aux 7 groupes de travail mis en place dans le cadre de son renouvellement pour la période 2022-2026, notamment co-pilote sur certaines fiches-action telles que l'organisation d'une semaine de la solidarité, la création d'un module de formation sur l'accès à la culture, ou encore la mise en place d'actions d'allers-vers dans les structures AHL pour faciliter l'insertion professionnelle.

La Fédération reste par ailleurs engagée au sein des instances de la Nuit de la Solidarité: comité de pilotage, comité scientifique et réunions partenaires. Opération annuelle de décompte des personnes rencontrées à la rue une nuit donnée, ce dispositif émanant du premier Pacte permet une connaissance partagée de la situation du sans-abrisme en période hivernale et des besoins des personnes concernées. La 5e édition de la NDLS s'est déroulée la nuit du 20 au 21 janvier 2022 et a rassemblé plus de 2000 bénévoles, menant au recensement de 2598 personnes.





Construire la formation initiale et continue



Formation collective OPCO Santé «Mieux comprendre les publics LGBTI en situation de précarité»

En 2022, avec ses partenaires communautaires ARDHIS, Acceptess-T, la FAS Ile-de-France a remporté un appel à projet de l'OPCO Santé Ile-de-France pour une action collective de formation « Mieux comprendre les publics LGBTIQ en situation de précarité ».

Trois sessions de 21h de formation ont été réalisées entre décembre 2021 et juin 2022, avec plus de 90% de personnes très satisfaites par la formation ; travailleur.euse.s sociaux.ales, accueillant.e.s, chef.fe de service, psychologues, infirmier.e.s, coordinateurice, médiateurices, écoutant.e.s sociaux.ales etc.

Au programme de cette formation : introduction et familiarisation avec les termes et thématiques, focus sur les réalités psychosociales des personnes trans en situation de précarité, sur l'exil des personnes LGBTI, et sur les postures professionnelles dans l'accueil et l'accompagnement des personnes LGBTI.



Formation « Fondamentaux du Droits des Etranger.e.s »

3 sessions de 2 jours - 1 session de 4 jours

Objectifs :

- Connaître et comprendre les différentes catégories de titres de séjour, les procédures et requis pour y accéder ainsi que les droits afférents à chacune de ces catégories ;
- Savoir accompagner les personnes en situation administrative précaire du fait d'un refus de leur demande de titre de séjour ;
- Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles relevant de l'application des règles du droit au séjour (assignations administratives à résidence, placement en rétention administrative, etc.) pour orienter et accompagner de manière adéquate les personnes ;
- Comprendre les modalités d'accès à une couverture maladie pour les personnes étrangères ;
- Mobiliser les partenaires pour améliorer l'accompagnement des personnes étrangères (interprètes et structures relais du territoire).



Formation « Premiers secours en santé mentale »

2 sessions de 2 jours

Objectifs :

- Identifier un trouble psychique ;
- Décrire le rôle du secouriste et le plan d'action PSSM ;
- Identifier un trouble dépressif, le trouble anxieux, le trouble psychotique, le trouble lié à l'utilisation de substances ;
- Mettre en œuvre un plan d'action efficace pour les différents troubles psychiques.

Formation « Accompagner les victimes de psycho-traumatisme et leur entourage » (en partenariat avec l'Ecole de Service Social de la CRAMIF)

1 session de 4 jours

Objectifs :

- Permettre d'identifier les signes de psycho-traumatisme des personnes accompagnées afin de trouver un positionnement et des réponses psychosociales adéquats ;
- Expliciter la notion de psycho-traumatisme et d'état de stress post traumatique dans la vie quotidienne ;
- Mieux appréhender les conséquences d'un état de stress post traumatique dans la vie quotidienne ;
- Connaître le réseau associatif nécessaire à l'accompagnement psychosocial ;
- Travailler ses propres représentations du psycho-traumatisme et leurs résonances émotionnelles ;
- Réfléchir à l'adaptation de l'accompagnement en fonction des circonstances du traumatisme

Formation « Souffrance psychique et précarité » (en partenariat avec l'Ecole de Service Social de la CRAMIF)

1 session de 3 jours

Objectifs :

- Différencier la souffrance psychique et les troubles psychiatriques ;
- Prendre la mesure de l'évolution de la société et des concepts de marginalité, exclusion, précarité ;
- Différencier les notions de précarité sociale et de précarité psychique ;
- Comprendre la place (et le rôle) des addictions dans les troubles psychiatriques et dans les situations de précarité, de marginalité ou d'exclusions ;
- Développer une écoute spécifique de la souffrance psychique ;
- Mieux connaître le réseau de soins existant pour les personnes concernées par des troubles psychiatriques.



Formation « Accompagner les personnes précaires vieillissantes et/ou en situation de perte d'autonomie »

3 sessions de 1 à 4 jours

Objectifs (formation sur 4 jours) :

- Comprendre les évolutions physiques et psychiques liées au vieillissement normal ou pathologique et à la perte d'autonomie et mieux en repérer les signes dans l'exercice de la pratique sociale ;
- Adapter son positionnement professionnel au vieillissement des personnes et à ses impacts notamment en termes psychiques ;
- Mieux appréhender les questions relatives au placement sous tutelle, curatelle et la notion de choix de la personne dans l'accompagnement social des personnes vieillissantes en situation de perte d'autonomie ;
- Identifier les partenaires et structures relais du territoire pour l'accompagnement des personnes vieillissantes en situation de précarité ;
- Connaître les droits sociaux spécifiques aux personnes âgées en situation de perte d'autonomie et se familiariser avec les démarches à réaliser ;
- Comprendre les spécificités des dispositifs médico-sociaux d'accueil des personnes âgées en situation de perte d'autonomie ;
- Favoriser la rencontre des acteurs du champ de la personne âgée et de l'autonomie pour permettre le développement des partenariats

Formation « Encadrant technique dans l'insertion par l'économie : les fondamentaux du métier »

2 sessions de 4 jours

Objectifs

Développer des capacités à :

Encadrer une équipe :

- mieux assurer son autorité
- faire appliquer des règles,
- observer et évaluer les comportements des salariés en insertion,

Former les salariés en situation de production :

- évaluer les capacités et la progression des salariés
- transmettre des gestes, des techniques, des méthodes de travail,
- mettre en place une organisation du travail qui permet aux salariés d'acquérir de l'autonomie dans le travail

Se coordonner avec les professionnels chargés de l'accompagnement socioprofessionnel
Situer son rôle et sa place au sein de la structure d'insertion



Formation « Encadrant technique dans l'insertion par l'économie : les fondamentaux du métier »

1 session de 5 jours

Objectifs de la formation

- Repérer les missions et les rôles de l'Encadrant Technique dans le contexte de l'IAE et se situer dans la structure d'insertion
- Affirmer son autorité et se positionner avec « justesse » dans la relation aux salariés
- Animer et motiver une équipe de salariés en insertion
- Acquérir des techniques de communication et des outils méthodologiques pour conduire des entretiens (motivation, soutien, recadrage)
- Utiliser les outils et méthodes adaptés à la planification, au suivi et à l'amélioration de la production
- Être en capacité d'identifier les leviers d'amélioration de l'organisation des activités support
- Se coordonner avec les autres professionnels de l'accompagnement : collègues encadrants, Conseillers en Insertion Professionnelle
- Acquérir des méthodes pour transmettre des savoirs faire professionnel et évaluer les acquis

Formation « Réussir son pitch : position et posture »

1 session de 1 jour

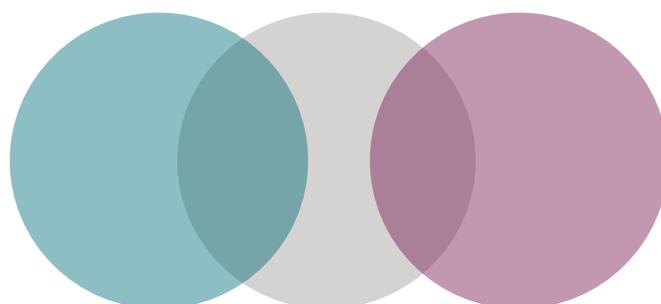
Développer les connaissances et apporter les outils aux participants leur permettant de monter en compétence dans la préparation et la présentation d'un argumentaire, d'une proposition, d'un projet ou d'un processus de vente.

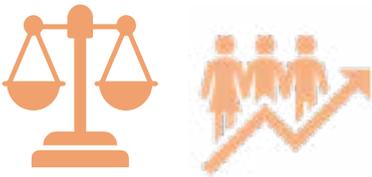
Construire un argumentaire adapté :

- la prise en compte des informations sur l'interlocuteur
- la mise en valeur de l'essentiel
- La hiérarchisation des objectifs

Acquérir les techniques et postures que requiert une présentation concise et convaincante, adaptées aux trois situations rencontrées

Développer des capacités d'autodiagnostic pour être en démarche d'amélioration continue





Agir pour la promotion des métiers et la reconnaissance des carrières

Mobilisation de la Fédération pour la revalorisation du travail social

Tout au long de l'année 2022, la FAS IdF s'est fortement mobilisée pour une revalorisation du travail social.

En effet, en 2022, **6.5% des postes ne sont pas pourvus, les démissions, départs et reconversions se multiplient, les professionnels s'épuisent, les candidats dans nos écoles de formation se raréfient.**

Cette situation a des conséquences importantes sur le fonctionnement de nos établissements et services, voire les met en danger. Le maintien même de l'ouverture de ces structures est parfois remis en cause et au-delà, c'est leur capacité d'accompagnement qui se dégrade.

Avec 19 autres fédérations et collectifs, la FAS IdF a organisé deux temps de mobilisations les 4 février et 8 juillet 22 et a fortement contribué à la mobilisation nationale du 28 septembre.



Lors de ces temps, qui ont réuni plusieurs centaines d'acteurs, nous avons porté :

- Une **revalorisation juste et équitable pour TOUS** les métiers qui contribuent à notre secteur non lucratif
- Les **financements effectifs** des revalorisations salariales annoncées
- La **prise en compte indispensable du coût de la vie** particulièrement élevé en Île-de-France



Bien qu'un Ségur 2 ait été accordé à une partie des métiers de notre secteur et qu'une revalorisation indiciaire ait été actée en fin d'année, la FAS IdF reste mobilisée pour une juste reconnaissance des métiers de l'humain !



Semaine de l'attractivité des métiers de la solidarité

La FAS IdF et ses adhérents ont largement contribué à la « Semaine de l'attractivité des métiers de la solidarité » organisée par la Commissaire à la Stratégie Pauvreté du 10 au 14 octobre 2022 afin de mettre en valeur ces métiers indispensables à la cohésion de notre société, du travail social à la petite enfance, en passant par le médico-social.



Pour lancer cette semaine, une conférence inaugurale nous a collectivement permis d'aborder nos difficultés partagées mais également les leviers dont nous disposons ; elle s'est poursuivie par l'organisation de visite au sein des établissements afin de mieux percevoir les réalités des métiers, des webinaires et des job datings.



Amplifier la mobilisation des intervenant.e.s sociaux.ales au sein des évènements de la fédération

Organisation d'une rencontre FAS Ile-de-France « Conforter l'offre IAE francilienne pour les personnes en situation d'exclusion » destination des SIAE du réseau 17 novembre 2022

La FAS Ile-de-France a souhaité organiser une rencontre régionale autour des enjeux d'accessibilité de l'offre d'IAE (Insertion par l'Activité Economique) pour les personnes très éloignées de l'emploi.

Cette rencontre intitulée « Conforter l'offre IAE francilienne pour les personnes en situation d'exclusion – Adaptation des parcours, modalités d'accompagnement & valorisation des activités » a réuni une trentaine de SIAE du réseau, afin d'échanger sur les enjeux d'attractivité des emplois et des parcours proposés par l'IAE aux personnes en situation d'exclusion, et de partager des bonnes pratiques en matière d'accompagnement global dans l'IAE.

Un premier temps de table ronde a permis d'interroger l'attractivité des parcours d'insertion proposés par l'IAE et de questionner les dynamiques des parcours dans l'IAE, dans un contexte d'évolution des relations au travail et des transformations des attentes par rapport à l'emploi.

Les trois témoignages de SIAE participantes, ont souligné l'importance cruciale de l'investissement et des compétences mobilisées par les salariés permanents pour la valorisation des activités de travail auprès des salariés en insertion. Si la diversification des activités proposées sur les postes de travail en insertion apparaît comme un levier important pour renforcer l'attractivité de l'offre de parcours, c'est la qualité des relations tissées au travail et dans le cadre de l'accompagnement mis en œuvre, construite par l'équipe des permanents, qui permet de donner sens aux activi-

tés et aux parcours proposés aux salariés en insertion.

Les responsables de structures IAE représentées lors de cette table ronde, ont pointé des difficultés accrues pour conserver ces compétences au sein des équipes, si nécessaires pour proposer un accompagnement adapté aux personnes les plus éloignées de l'emploi, au regard d'un contexte difficile et de problèmes de recrutement.

Les incertitudes sur les financements publics attribués, les contraintes fortes en termes de gestion et de résultats attendus par les partenaires publics, les difficultés à maintenir des partenariats au niveau de l'accompagnement social ou l'accroissement des problématiques d'accès aux droits et, sont autant de facteurs qui fragilisent les structures dans leurs projets pour favoriser un accès de l'IAE pour les plus exclus. Ces contraintes accrues, qui impactent les SIAE, entravent de fait la mobilisation des moyens humains nécessaires permettant d'assurer un accompagnement renforcé attendu pour réussir l'insertion de ces publics. Malgré ce contexte compliqué, les structures ont pu évoquer les initiatives qu'elles déploient avec les équipes afin de maintenir une offre d'accompagnement accessible aux personnes cumulant le plus de difficultés d'insertion, et présenter leurs démarches pour faire en sorte de continuer à s'inscrire dans une approche d'accompagnement global dans le cadre des actions menées auprès des salariés en parcours IAE.



Une deuxième phase de cette rencontre a été dédiée à un temps de partage autour de bonnes pratiques ou de dispositifs innovants, mis en œuvre au sein des structures adhérentes, afin de favoriser l'accès des publics les plus éloignés de l'emploi à l'IAE et de construire des parcours progressifs pour les personnes.

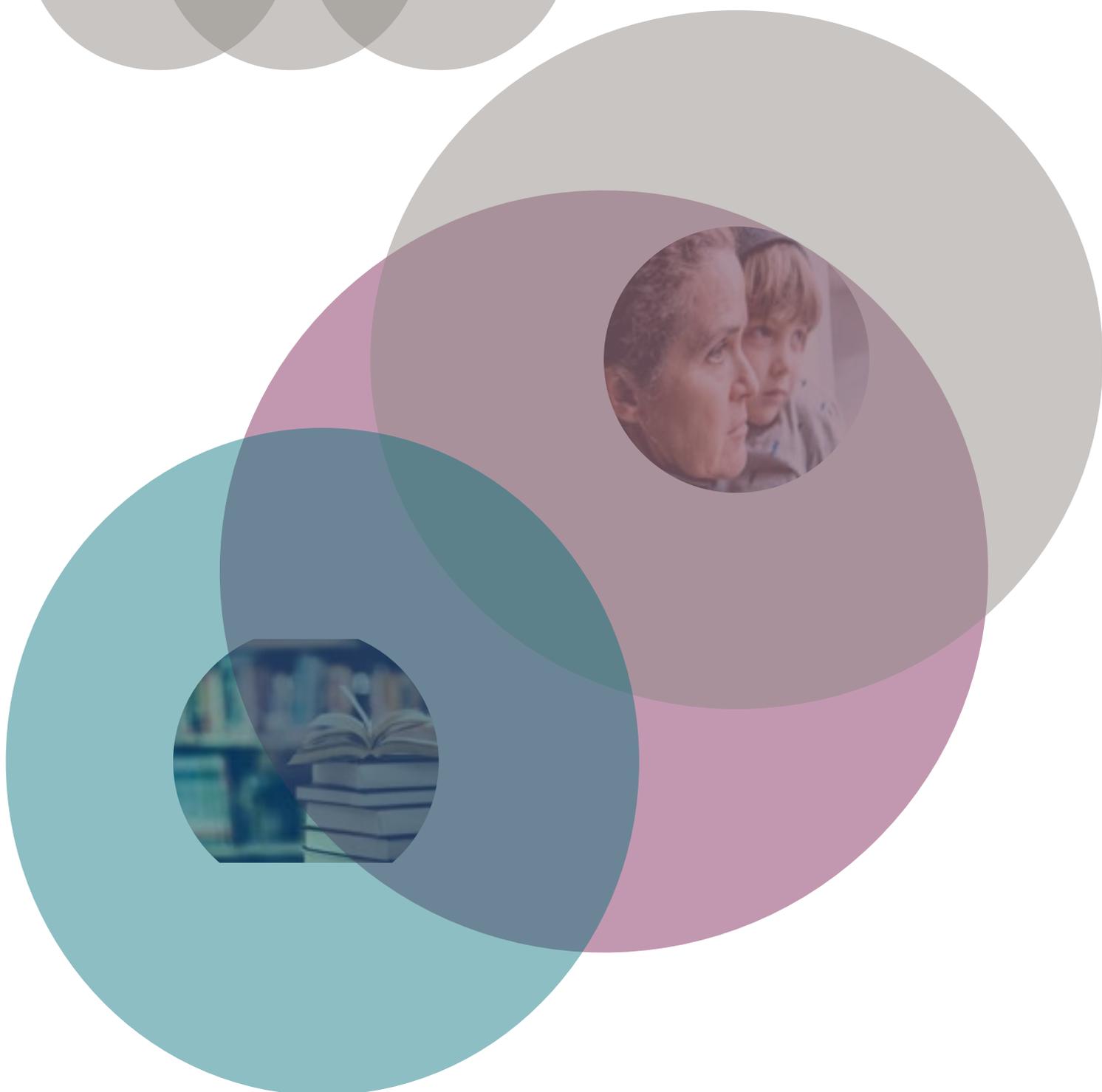
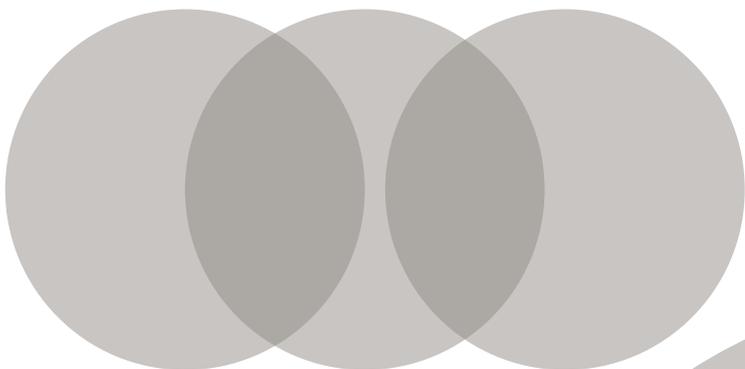
Ce temps d'atelier a notamment permis de découvrir des actions expérimentées dans différents « types » de SIAE (Chantiers d'insertion, associations intermédiaires, Entreprises d'Insertion), permettant de valoriser auprès des personnes les compétences acquises en parcours IAE (renforcement des compétences mobilisées sur le poste de travail, délivrance d'une attestation de compétences, etc.). Cette phase d'échanges a également permis de réfléchir collectivement sur les enjeux de diversification des « formats de parcours IAE » pour moduler l'accompagnement mis en œuvre en fonction des situations de certains publics, notamment en faisant varier la durée de travail hebdomadaire au fur et à mesure du parcours en SIAE. Les pratiques expérimentées par des SIAE franciliennes, notamment dans le cadre des projets « premières heures », ont fait l'objet d'un retour d'expériences afin d'identifier les conditions de réussite pour le déploiement de ce type de démarches et pour adapter l'organisation des postes de travail.

La matinée s'est conclue sur un atelier dédié aux bonnes pratiques et aux leviers pour le renforcement des partenariats entre le secteur de l'IAE et les acteurs du « social ». L'atelier a permis d'investir aussi bien les enjeux d'amélioration des orientations vers l'IAE réalisées par les professionnels des structures d'insertion sociale, que les enjeux portant sur la mise en place d'un « accompagnement partagé » après le démarrage d'un parcours IAE. Les SIAE mobilisées dans le cadre de ces échanges ont identifié plusieurs points clés favorisant la qualité des coopérations avec les travailleurs sociaux et les structures du social autour des parcours IAE. Les SIAE ont exprimé le souhait de pouvoir partager les constats et les éléments, issus de ces échanges, dans le cadre d'un temps commun avec des structures AHI du réseau.

Une rencontre associant les SIAE et les structures AHI du réseau est donc envisagée en 2023, pour proposer un temps d'échange de ces éléments, et pour prendre en compte les attentes des travailleurs sociaux du secteur, afin de co-construire des axes de travail pour améliorer les modalités de coopérations autour des parcours IAE. Nous vous tiendrons informés des suites de ces travaux.



**Développer les connaissances pour
changer le regard sur la pauvreté et
adapter nos réponses**





Renforcer l'observation sociale



Lancement de l'Enquête Sécurité Alimentaire en HUDA

En juin 2021, la FAS IDF et la Mission France d'ACF ont coordonné une enquête menée dans 5 structures d'accueil de jour à Paris sur les conditions matérielles d'accueil des hommes majeurs exilés (500 personnes interrogées). Issu de cette enquête, le rapport « Les oubliés du droit d'asile » fait notamment le constat que la sensation de faim, modérée ou sévère, existe pour les personnes exilées interrogées, qu'elles soient contraintes de vivre à la rue ou qu'elles soient hébergées. En effet, 48 % des personnes hébergées par l'Etat sont en situation de faim modérée à sévère.

La FAS IDF et ACF ont souhaité approfondir la question de l'accès à une alimentation saine, durable, de qualité et quantité suffisante pour les publics exilés hébergés dans les structures d'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) notamment les familles et enfants.

En novembre 2022 a été lancé le Comité de Pilotage de cette enquête réunissant dix-sept participant.e.s, dans leur grande majorité issus d'associations gestionnaires d'HUDA. A la suite de ce lancement, une enquête à destination des associations gestionnaires d'HUDA sur les moyens dédiés à l'alimentation et dispositifs alimentaires mis en place a été diffusée.

L'enquête se poursuit en 2023 avec notamment pour projet de déployer une deuxième phase d'enquête à destination des personnes hébergées.





Les travaux de l'OFPRUH (Observatoire francilien des personnes à la rue ou hébergées)

Créé en 2014, l'OFPRUH est le fruit d'une collaboration étroite entre la DRIHL, la FAS IdF, la Délégation Régionale de la Croix-Rouge Française, le Samusocial de Paris et les associations porteuses des SIAO franciliens. L'Observatoire francilien des personnes à la rue et hébergées s'inscrit dans la volonté des partenaires de collecter et rassembler données et informations afin de mieux connaître les publics concernés par l'accueil, l'hébergement et l'insertion, partager cette connaissance, croiser leurs analyses et disposer d'un outil d'aide à la décision.

Profil des ménages ayant fait une demande au SIAO : Grille d'observation sociale.

Publication en mars 2022 : « Profil des ménages ayant fait une demande au SIAO en 2019 ». Cette analyse a été réalisée par l'OFPRUH (Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées) à partir des données issues des SI-SIAO. En 2014, la conférence régionale des SIAO franciliens a élaboré une grille d'observation sociale (GOS) pour permettre une «photographie» des ménages ayant sollicité une prise en charge au SIAO et en améliorer ainsi la connaissance. Les travaux présentés sont issus de cette grille d'observation sociale des ménages ayant fait une demande aux SIAO de la région en 2019. L'OFPRUH a compilé les données de la grille d'observation sociale, à partir des données collectées par chacun des SIAO franciliens pour en proposer des synthèses départementales et un panorama régional.

Enquête francilienne sur les personnes à la rue : Nuit des Maraudeurs

Publication en avril 2022 des résultats de la seconde nuit des maraudeurs qui s'est déroulée dans la nuit du 29 au 30 juin 2022. Cette enquête, qui a pour objectif de mieux connaître les profils des personnes à la rue en Ile de France, a pu être conduite grâce à une très forte mobilisation des SIAO et des équipes de maraudes et des services déconcentrés de l'Etat.

Tout au long du second semestre 2022, nous avons travaillé à la préparation de l'édition 2023 qui s'est tenue la nuit du 6 janvier.

OFPRUH
Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées

La « Nuit des Maraudeurs »

Enquête régionale sur les personnes en situation de rue en Île-de-France la nuit du 29 au 30 juin 2021

Le 29 juin 2021 a été retenue dans l'ensemble des départements franciliens (hors Paris), la deuxième édition de l'enquête régionale sur les personnes en situation de rue, dite «Nuit des Maraudeurs». Cette enquête permet de disposer de données sur les personnes sans-abri en Île-de-France, combinées ainsi, en partie, au regard notamment de la statistique publique la dernière grande enquête nationale « Sans-Logement » de l'INSEE datant de 2012.

Une initiative unique et cohérente à échelle régionale

La «Nuit des Maraudeurs» vise à mieux connaître le nombre et le profil des personnes en situation de rue en Île-de-France. De nombreux maraudeurs à l'étranger pratiquent déjà le dénombrement de personnes sans-abri, comme New York City, Bruxelles ou Milan. Plusieurs villes françaises ont également initié ce type d'opération au sein de leur territoire. Paris est la première à avoir conduit une «Nuit des Maraudeurs» en 2015 et cette première expérience a encouragé récemment à des villes comme Metz, Nancy, Grenoble ou Toulouse.

La «Nuit des Maraudeurs», en revanche, constitue en France la toute première expérience d'une enquête auprès des personnes en situation de rue à l'échelle d'une région entière, à un instant T, avec une méthodologie homogène malgré une grande diversité de territoires. Cette approche régionale est particulièrement opportune dans le cas de l'Île-de-France, région française la plus peuplée et la plus touchée par le phénomène de sans-abrisme.

En effet, d'une part, c'est plus de 140 000 personnes qui sont hébergées ou mises à l'abri en Île-de-France.

D'autre part, la grille d'observation sociale des plans d'hébergement d'urgence et des places d'hébergement est faite au niveau régional.

C'est notamment le cas de la répartition des milieux d'hébergement, répertoriés pour l'ensemble de l'Île-de-France, depuis le début de l'année 2021. Une personne appelant le 115 à Paris peut, de fait, se voir proposer une place d'hébergement dans un autre département francilien.

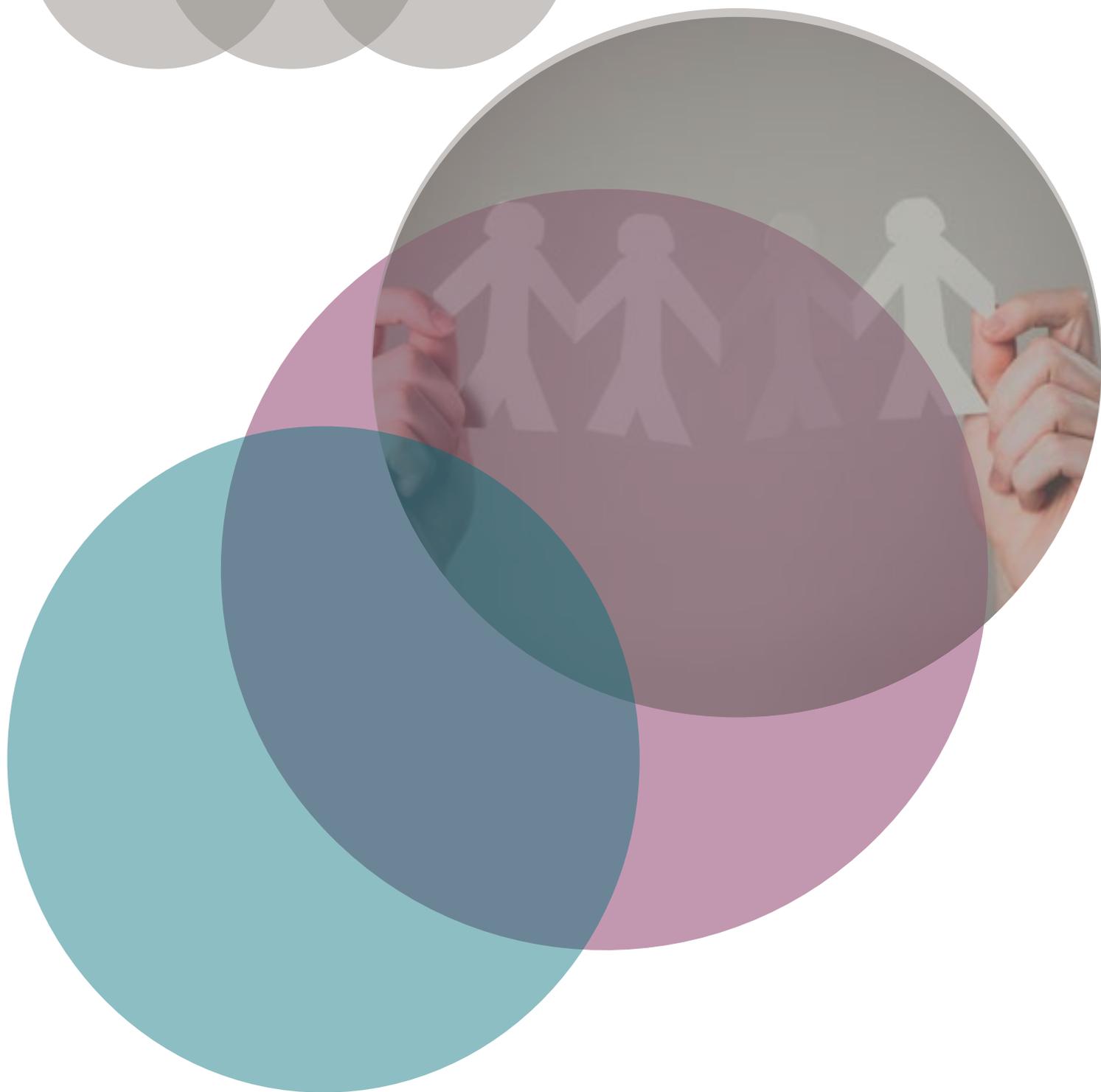
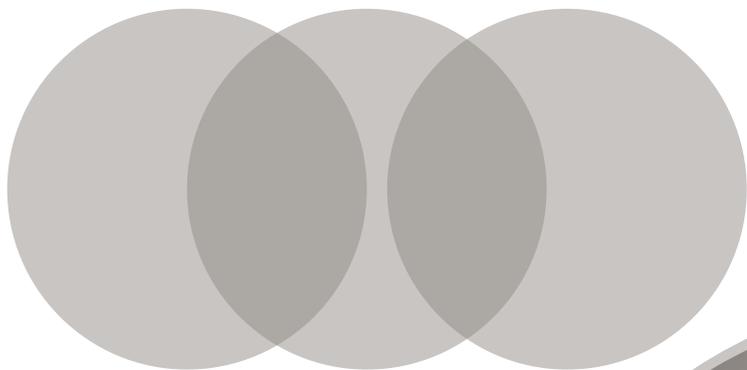
Chiffres clés

Au moins 707 personnes recensées pendant la Nuit des Maraudeurs du 29 juin 2021

- 21% de femmes parmi les adultes
- 29% de personnes ayant passé leur logement depuis plus de 1 an
- 69% au chômage (au plus de 115)
- 52% issu(e) d'une démission volontaire
- 38% aide par un bénéficiaire social
- 47% ayant hébergement ou logement convenable ailleurs

* Île-de-France = Paris et 7 départements voisins. L'au contenu opérationnel de données des personnes en situation de rue de l'ensemble de la région parisienne. Cette opération est réalisée chaque année depuis 2015, le temps d'une soirée avec la mobilisation de professionnels, d'associations et de citoyens bénévoles qui procèdent volontairement à l'identification des lieux de la rue.

 **Faire fédération, renforcer le**
 **fonctionnement entre les régions et le**
national





Renforcer la qualité et la visibilité de notre offre de formation



Projet FAR LGBTI avec les Fédérations PACA et Nouvelle Aquitaine

Forte de son expérience sur le sujet de l'accueil et de l'accompagnement des personnes LGBTIQ dans l'hébergement, la FAS Ile-de-France propose en 2022 d'étendre le travail mené dans deux régions identifiées, en partenariat avec un.e chargé.e de mission d'une FAS de Nouvelle-Aquitaine et de PACA.

Dans un premier temps, la FAS Ile-de-France a présenté les actions menées au profit d'un meilleur accueil et accompagnement des personnes LGBTIQ lors du Groupe d'Appui National (GAN) Migrant.e.s Réfugié.e.s de la FAS en avril 2022.

A la demande de la Présidente de de la Commission « Réfugiés/Migrants » de la FAS Hauts-de-France, la FAS Ile-de-France a également présenté son guide et échangé autour du public LGBTIQ en mai 2022 avec les membres de la commission. Ces échanges ont permis des retours de la part de certaines équipes, des sollicitations pour des ateliers, des formations ou des demandes d'envoi de guide en format papier.

Au regard des sollicitations hors territoire francilien, de l'intérêt certain exprimé par les adhérent.e.s lors du GAN et de la Commission, une réunion a été proposée aux délégué.e.s régionaux.ales des différentes FAS en mars 2022 afin de proposer un projet d'essaimage à d'autres FAS régionales.

Suite à cette réunion, les FAS PACA-Corse et Nouvelle-Aquitaine rejoignent le projet. L'objectif principal de ce projet et de travailler en lien avec les structures AHI, DNA et communautaires LGBTIQ des deux nouveaux territoires.

Ce travail continue d'améliorer l'interconnaissance des secteurs, de contribuer à la meilleure connaissance des besoins des publics LGBTIQ précaires, d'alimenter le plaidoyer envers les pouvoirs publics pour une prise en compte de ces publics et la reconnaissance des LGBTIphobies comme facteurs de surprécarisation, et enfin continue de repenser les pratiques et les postures du travail social pour un meilleur accompagnement de tous les publics.



Vie fédérale



Les instances de la fédération IDF

Bureau régional 2022-2023

Bruno MOREL
Président

Maritsa ANASTASIOU
Vice-Président | HUL

Martine THEAUDIERE
Vice-Présidente | HUL

Sophie LASCOMBE
Vice-Présidente | LCD

Jean-Paul CARCELES
Vice-Président | IAE

Rachid OUARTI
Vice-Président | IAE

Patrice FLEURY
Vice-Président | Vie Fédérale

Djamel CHERIDI
Vice-Président | Migrants

Véronique GOUPY
Trésorière

Stéfania PARIGI
Secrétaire

Patricia LEGER
Secrétaire adjointe

Conseil d'administration 2022-2023

Bruno MOREL
Personne qualifiée

Djamel CHERIDI
Personne qualifiée

Sophie LASCOMBE
Gpe SOS Solidarités (IdF)

Maritsa ANASTASIOU
Cités Caritas (IdF)

Alain CHRISTNACHT
Samu Social de Paris (75)

Patricia LEGER
C2Di (93)

Philippe AVEZ
Interlogement (93)



Loïc COURTEILLE
La Canopée (92)



Philippe NASZALI
Secours fraternel (91)

Said BEN ABDALLAH
CRPA (IdF)

Aurélie EL HASSAK MARZORATI
CASP (75-93)

Rachid OUARTI
Action et transition (75)

Gisèle BILLARD
Personne qualifiée

Patrice FLEURY
Interlogement (93)

Stéfania PARIGI
ADSF (75)

Amadou BOUCOUM
CRPA (IdF)

Pascale FOURRIER
Communauté Jeunesse (91)



Marc RUELLE
Aurore (95)



Guillaume BRUGIDOU
ALFI (75-94)

Véronique GOUPY
Esperem (75-94)

Martine THEAUDIERE
Personne qualifiée

Jean-Paul CARCELES
APTIMA (78)



Raphaëlle HUTIN
Rézosocial (75)

Anne-Marie THOLI
Emmaüs Défi (75)

Sylvie DOUE
FADS (75)



Délégué.e départemental.e



L'organigramme de la FAS IdF

CONSEIL D'ADMINISTRATION BUREAU



Isabelle Médou-Marère
Directrice régionale



Anaëlle Rollin
*Chargée de mission
SEVE Emploi*



Clara Papiou
*Chargée de mission
Hébergement
Logement*



Hugo Andriantseheno
*Chargé de mission
Coordination Précarité
Paris*



Sephora Shebabo
*Gestionnaire
Dispositif de
sécurisation*



Faloune Premier
*Assistante
Communication*



Steven Marchand
*Chargé de mission IAE -
Emploi - ESS*



Marie Rolland
*Chargée de mission
Coordination Précarité Paris*



Tristan Robert
*Chargé de mission IAE
Relations Entreprises*



Sacha Fosso
*Chargée de mission
Addictions Précarité*



Léon Bourgueil
Stagiaire Intégration BPI



Clotilde Hoppe
Chargée de missions Santé, Asile,
Réfugié.e.s, droit des étranger.e.s



Yasmine Amedeo
Chargée de mission Lutte contre
les discriminations



Héloïse Bertin
Chargée de mission Addictions
Précarité



Elise Noël-Chevalier
Attachée de Direction



Laureen Planchon
Chargée de mission IAE Relations
Entreprises



Zohra Merzouk
Aide Comptable



Aida Bendris
Assistante de Direction



Laura Bellet
Stagiaire Projet Travail pair, santé
mentale

Ont contribué à l'activité en 2022 :

Cyrille de Compiègne, Chargé de mission Lutte
contre les Discriminations

Léa Garnier, assistante communication

Lizbeth Guttierrez-Sauceda, Chargée de mission
Observations

Tony Palma, Chargé de mission Précarité Paris

Gabriel Visier, Chargé de mission Précarité Paris

William Martinet, Chargé de mission Logement

Ont contribué également en 2023

Joséphine Sauvaire, Chargée de mission Lutte
contre les discriminations

Andreea Lupu, stagiaire Intégration BPI



Les représentations

Des responsables (administrateur.ice.s et salarié.es) sont mandaté.e.s pour représenter la Fédération et ses adhérents et présenter leurs positions auprès :

de l'Agence Régionale de Santé
de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie
du Comité de pilotage du Pacte Parisien de lutte contre la Grande Exclusion
du Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Ile-de-France
du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
du Comité Régional d'Orientation et d'Animation de l'IAE
du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies
du Collectif Alerte Ile-de-France
du Conseil Départemental de l'Insertion de Paris
des Comités Départementaux de l'Insertion par l'Activité Economique (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)
du Comité ARSIE (Aide Régionale aux Structures de l'Insertion par l'Economique)
du Conseil Consultatif des Solidarités de Paris
des Groupes sur les schémas départementaux de la domiciliation
du Groupe Sortants de Prison de la Ville de Paris
du Groupe des Acteurs de l'Aide Alimentaire à Paris
du Comité de Pilotage Régional du dispositif d'intermédiation locative Solibail
de la Conférence Régionale des Services Intégrées d'Accueil et d'Orientation
des Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions au niveau départemental
du Plan départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées des différents départements franciliens
des Commissions " Accords Collectifs " Départementaux
COMED (Commissions DALO)
du Comité Régional de suivi DALO

Par ailleurs, la Fédération IDF participe aux Conseils d'Administration

du GIP Samu Social (Groupement d'intérêts Public)
de la CRESS IDF
du GRAFIE (Groupement Régional Franciliens des Acteurs de l'Insertion par l'Economique)
de Droit de Cité Habitat
de l'AFFIL - Vice-Présidence (Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement)
de l'ATELIER (Centre de Ressources Régional de l'Economie Sociale et Solidaire)
de l'OFPRUH - Co-Présidence
...



Les commissions et groupes de travail

Les commissions sont des lieux de rencontre privilégiés de tou.te.s les acteur.ice.s de l'association régionale. Ils sont le relais du Bureau, préparant et prolongeant ses travaux, mandatés et contrôlés par lui. Leur création ou reconduction fait l'objet, chaque année, d'une décision du conseil d'administration.

Une commission régionale est un ensemble restreint de personnes compétentes dans un domaine, acceptant de s'engager dans une recherche, une action sur l'un des thèmes relevant du domaine d'intervention de la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

Elles sont présidées et animées par un membre du conseil d'administration ou par une personne qualifiée désignée par le bureau.

Elles peuvent notamment créer des groupes, ponctuels ou permanents, dont elles déclenchent, suivent, synthétisent et évaluent les travaux.

COMMISSION VIE FÉDÉRALE

Objectifs

Elaboration du nouveau projet stratégique de la Fédération IdF, réforme des statuts

Présidence

Patrice FLEURY

Public

Administrateur.trice.s

COMMISSION INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET FORMATION

Objectifs

Elaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques d'insertion par l'activité économique et la formation

Lieu d'information et d'échanges: remontées des territoires et informations régionales

Co-Présidence

Jean-Paul CARCELES et Rachid OUARTI

Chargé de mission référent

Steven MARCHAND

Périodicité : Environ 4 fois par an

Public : Administrateur.trice.s, Référent.e.s IAE départementaux.ales, Adhérent.e.s

Thématique abordées : Offre de parcours IAE et besoins des publics, stratégie régionale IAE IDF et animation au niveau territorial, Modèles économiques des SIAE, développement économique, partenariats avec les employeur.euse.s et accès à l'emploi, Formation des publics en insertion

COMMISSION HEBERGEMENT

URGENCE- LOGEMENT

Objectifs

Élaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques de l'hébergement et du logement

Lieu d'information et d'échanges: remontées des territoires et informations régionales

Co-Présidence

Maritsa Anastasiou et Martine Théaudière

Chargée de mission référente

Clara PAPIAU

Périodicité : Environ 4 fois par an

Public : Administrateur.trice.s, Référent.e.s IAE départementaux.ales, Adhérent.e.s

Thématique abordées : Accueil inconditionnel et droit à l'hébergement, Logement d'abord, dispositif d'accueil des personnes migrantes, tarification CHRIS, période hivernale, résidences sociales

GROUPE DE TRAVAIL MIGRANT.E.S

Objectifs

Élaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques relatives aux personnes migrantes

Lieu d'information et d'échanges: remontées des territoires et informations régionales

Présidence

Djamel Chéridi

Chargée de mission référente

Clotilde HOPPE

Périodicité : Environ 4 fois par an

Public : Administrateur.trice.s, Référent.e.s IAE départementaux.ales, Adhérent.e.s

Thématique abordées : Evolutions nationales et franciliennes des dispositifs de premier accueil des personnes relevant de l'asile, évolutions nationales et franciliennes des dispositifs d'hébergement des personnes relevant de l'asile, intégration des personnes bénéficiaires d'une protection internationale, droit à l'hébergement des personnes étrangères

GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ

Objectifs

Élaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques de la santé

Lieu d'information et d'échanges: remontées des territoires et informations régionales

Présidence

Eric LEMERCIER

Chargée de mission référente

Clotilde HOPPE

Périodicité : Environ 4 fois par an

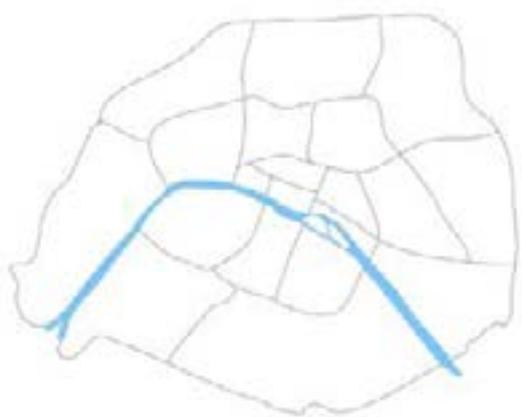
Public : Administrateur.trice.s, Délégué.e.s Départementaux.ales, Adhérent.es, Partenaires

Thématique abordées : Vieillesse et précarité, Addictions et précarité, sur la santé mentale, l'animation du réseau des adhérent.e.s gestionnaires de LHSS/LAM et ACT, Accès aux droits en santé, Santé des personnes migrantes, Stratégie pauvreté

Les délégations départementales



DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE PARIS



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Steven MARCHAND

Fédération IdF

steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

RÉFÉRENTES DALO

Isabelle LESFAURIES

Esperem

isabelle.lesfauries@esperem.org

Djenabou BAKAYOKO

Cités Caritas

djenabou.bakayoko@citescaritas.fr

Nedjib GUERBAA

Aurore

n.guerbaa@aurora.asso.fr

87 associations et 209 établissements
oeuvrant dans différents domaines

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE SEINE - ET- MARNE

RÉFÉRENT POUR L'IAE

Steven MARCHAND

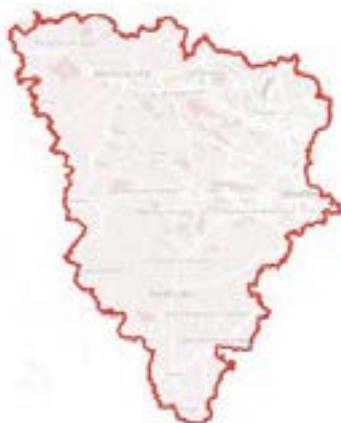
Fédération IdF

steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

7 associations et 19 établissements
oeuvrant dans différents domaines



DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES YVELINES

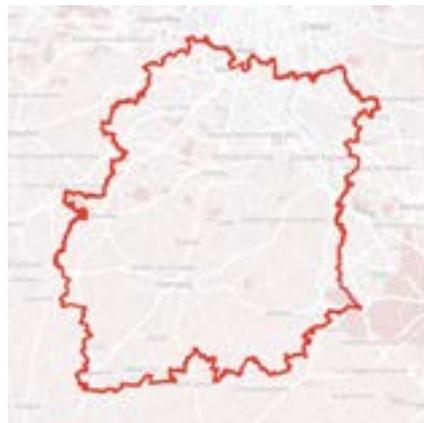


RÉFÉRENT POUR L'IAE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jean-Paul CARCELES
APTIMA
carceles-jpc@orange.fr

4 associations et 30 établissements
oeuvrant dans différents domaines

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'ESSONNE



RÉFÉRENTE POUR L'IAE DÉLÉGUÉE DÉPARTEMENTALE

Pascale FOURRIER
Communauté Jeunesse
p.fourrier@comjeun.fr

9 associations et 51 établissements
oeuvrant dans différents domaines

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES HAUTS-DE- SEINE



RÉFÉRENT POUR L'IAE Steven MARCHAND

FAS IdF
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Loïc COURTEILLE
La Canopée
direction@la-canopee.org

RÉFÉRENTES DALO

Emmanuelle HUTHWOHL & Mathilde SACHET
Fondation Armée du Salut - CHRS L'Amirale
Gogibus

ehuthwohl@arneedusalut.fr
msachet@arneedusalut.fr

Anne-Catherine BEINSTEINER

CHRS Auxilia
adjdirection.chrs-auxilia@orange.fr

Virginie MIECRET

La Canopée
cds.perspective@la-canopee.org

15 associations et 54 établissements
oeuvrant dans différents domaines

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE SEINE-SAINT-DENIS



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Philippe AVEZ

Interlogement 93

philippe.avez@interlogement93.net

RÉFÉRENT POUR L'IAE

Benjamin MASURE

Taf et Maffé

apui.bm@hotmail.fr

Mérita SELIMI

Aurore

m.selimi@aurore.asso.fr

23 associations et 68 établissements
oeuvrant dans différents domaines

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU VAL-DE-MARNE



RÉFÉRENT POUR L'IAE

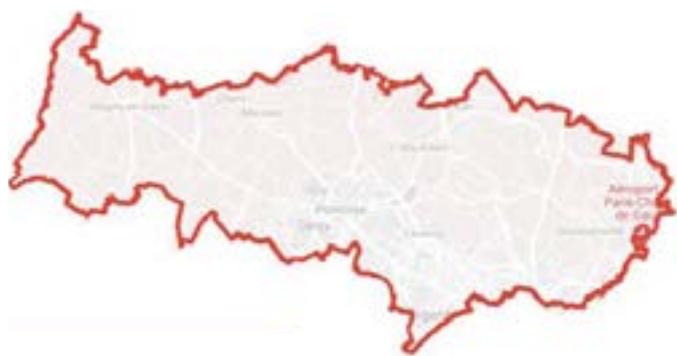
Edwin FEUNTEUN

Approche

edwin@association-approche.com.fr

6 associations et 35 établissements
oeuvrant dans différents domaines

DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DU VAL D'OISE



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Marc RUELLE

Aurore

m.ruelle@aurore.asso.fr

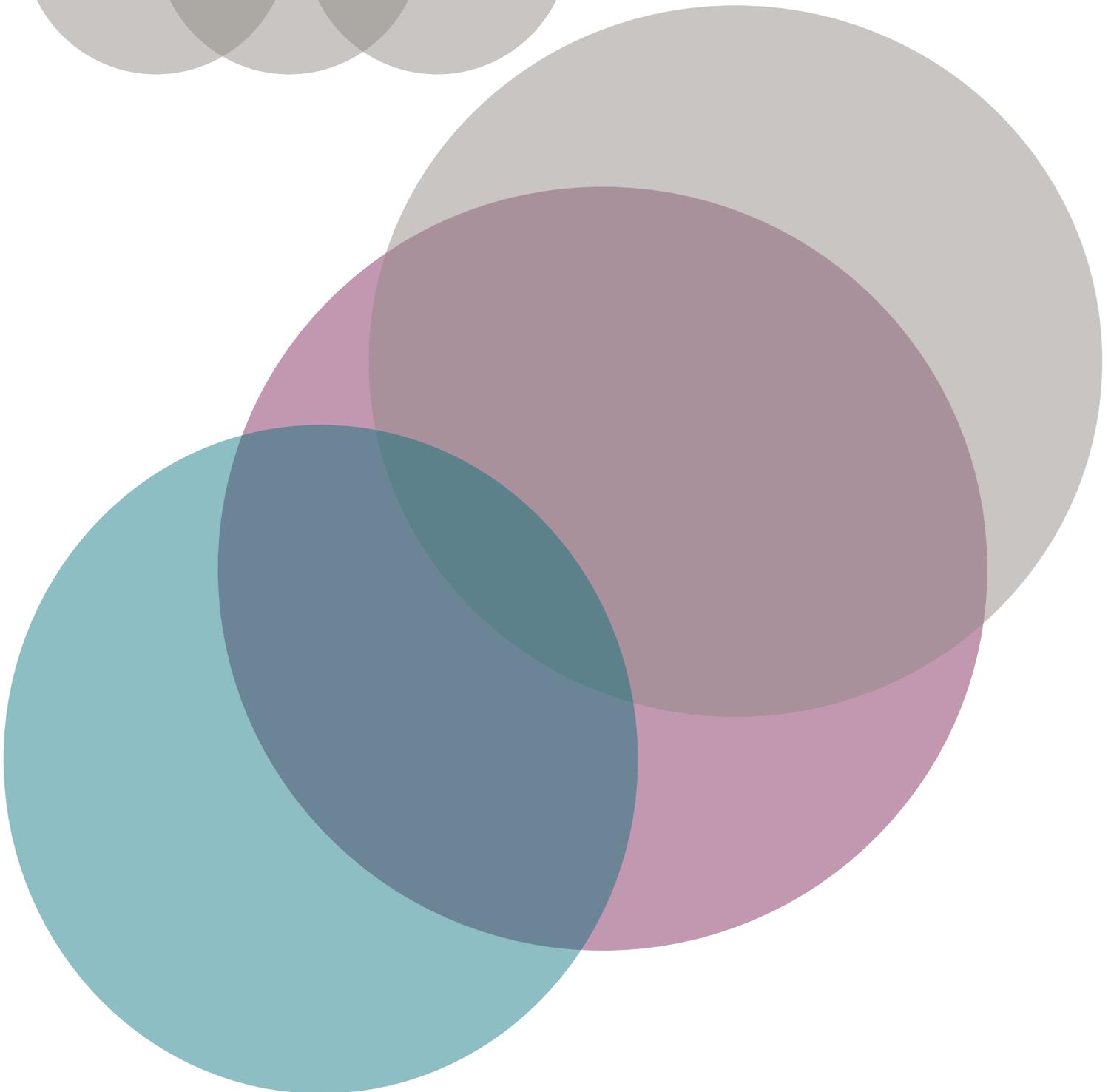
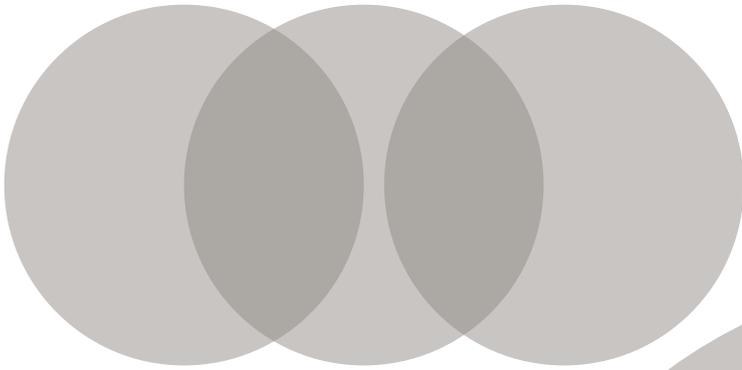
RÉFÉRENT POUR L'IAE

Rachid OUARTI

Action et Transition

rachid.ouarti@equalis.org

8 associations et 32 établissements
oeuvrant dans différents domaines



Dans ce contexte d'incertitudes que nous subissons depuis plus de 2 ans, la FAS IdF souhaite pour l'année 2023, en faisant toujours preuve d'agilité, poursuivre son engagement et sa mobilisation aux côtés des personnes les plus faibles et les plus fragiles de notre société, et accompagner les acteurs dans leurs dynamiques et leurs expertises. Les enjeux pour nos adhérents, les publics pour lesquels nous intervenons et notre territoire sont conséquents et nécessiteront notre mobilisation collective.

Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants

Lutter contre le non-recours aux droits et assurer un accès au droit commun notamment par la santé

Le processus de **dématérialisation** et son corollaire, la fermeture de bon nombre de guichets se poursuivant, la Fédération IdF poursuivra son plaidoyer pour le maintien d'un service public de proximité. Nous continuerons à mobiliser les caisses pour que soient organisés des temps d'échanges avec les intervenant.e.s de notre secteur et que soient nommés, en leur sein, des référents associatifs. La Fédération poursuivra également sa mobilisation pour un accès effectif aux services publics.

Nous continuerons de promouvoir le **manuel « droits et obligations des personnes hébergées en établissement relevant de la Loi 2002.2 » pour les personnes hébergées.**

La FAS IdF maintiendra sa mobilisation afin que la domiciliation de toutes les personnes sans domicile stable soit effective, en participant aux travaux de renouvellement des schémas départementaux de la **domiciliation** et à leur coordination à l'échelle régionale.

Nous resterons vigilants concernant la **déclinaison du DALO**. Il s'agira à la fois de veiller à l'application de la loi par les commissions de médiation où siègent des représentants associatifs et de réclamer un effort de relogement des ménages reconnus DALO.

La santé des personnes en précarité est également l'un de nos axes forts. A cet effet, nous entendons renforcer nos réflexions et nos actions sur cet enjeu important. La Fédération poursuivra son lobbying auprès de l'ARS afin que chacun.e, quelle que soit sa situation administrative, puisse bénéficier de soins. La Fédération contribuera aux travaux préparatoires du PRAPS.

Les activités culture, sports, apprentissages scientifiques et loisirs sont reconnues par toutes comme étant de véritables outils d'accompagnement. En 2023, nous poursuivrons le déploiement du programme « Respirations » avec nos adhérents et en lien avec nos partenaires Cultures du Coeur et Les Petits Débrouillards.

Concernant **l'accès à l'hébergement**, nous constatons en Ile-de-France que la saturation des parcs d'hébergement et de logement ne permet pas la fluidité positive des dispositifs. La Fédération demeurera mobilisée avec l'ensemble des acteurs et des partenaires, notamment dans le cadre de l'AFFIL, pour défendre les conditions permettant la réussite de l'accès au logement des ménages, supposant une accélération de la politique du Logement d'abord, ainsi qu'un réel effort en matière de production de logements sociaux à coûts abordables.

Soutenir l'insertion par l'activité économique et l'accès à l'emploi. La Fédération poursuivra sa mobilisation en faveur du développement de l'offre d'insertion par l'activité économique (IAE), en adéquation avec les besoins des publics et des territoires, notamment auprès de l'Etat et des collectivités territoriales. Nous solliciterons les collectivités territoriales et les acteurs économiques (Société du Grand Paris, SNCF, PME IDF...) en ce sens. Nous renforcerons nos actions pour soutenir les **démarches innovantes**, auprès des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (partenariats sur la RSE et sur le mécénat, qualité de l'emploi, partenariats avec le secteur AHI...).

Allier transition écologique et justice sociale

Au second semestre 2023, nous initierons un accompagnement de nos adhérents sur la transition écologique. Nous prévoyons notamment d'organiser des formations en direction des intervenant.e.s sociaux.ales sur le **savoir habiter intégrant une meilleure gestion des fluides.**

Conquérir les droits et libertés pour les femmes en précarité et lutter contre les discriminations

En 2023, en partenariat étroit avec les associations communautaires, la FAS Ile-de-France poursuivra sa mobilisation pour faire monter en compétences le secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion sur **l'accueil et l'accompagnement du public LGBTIQ** et la compréhension des LGBTI-phobies comme facteurs de précarisation.

Grace au soutien du FAR, la Fédération essaiera sa méthodologie en régions PACA et Nouvelle Aquitaine.

Respecter les droits des étrangers en précarité

La Fédération poursuivra ses actions d'accompagnement – webinaires et Newsletter – visant à faciliter **l'intégration des BPI**. La Fédération travaillera également à la publication d'un plaidoyer sur l'intégration professionnelle des BPI.

La Fédération, en lien étroit avec ses adhérents, restera vigilante à l'accès aux droits (dont **l'accès aux Préfectures**, ANEF) de toutes les personnes migrantes, et ce quel que soit le statut administratif, et poursuivra ses actions d'interpellation le cas échéant.

Concernant la mise en œuvre des **SAS Régionaux**, la FAS IdF sera vigilante à ce que chacun.e (personnes concernées et intervenant.e.s sociaux.ales) dispose de l'ensemble des informations nécessaires à l'orientation éclairée des ménages vers les Régions. Elle sera attentive au respect du principe d'inconditionnalité et de continuité de l'accueil tant pour les ménages orientés en Régions que pour ménages accueillis dans les structures AHI (BOP 177) franciliennes.

La Fédération initiera une enquête en partenariat avec Action contre la Faim sur **l'accès à l'alimentation en HUDA**.

Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires

Agir avec les personnes concernées

Nous poursuivrons les travaux initiés « **Travail Pair, Santé Mentale et Lutte contre les Exclusions** » qui visent notamment à capitaliser sur les pratiques de travail pair dans le secteur AHI.

Nous continuerons de déployer le **Dispositif Régional de Sécurisation** des associations d'insertion par le logement, réel soutien à ces associations qui logent les ménages les plus précaires, et Confiance Ile-de-France Jeune qui, grâce au soutien du Conseil Régional IdF, solvabilise les jeunes les plus précaires à l'entrée dans le logement.

Dans le cadre du projet « **Addictions et Précarité** » qui se poursuit en 2023, la FAS IdF facilitera l'accès à la formation des équipes sociales en matière d'addictologie et construira des liens rapprochés entre les structures AHI et les structures d'addictologie.

Développer les politiques en partant des besoins et des ressources de chaque territoire

La FAS IdF restera attentive à ce que les modalités de fonctionnement avec nos autorités de tutelle ne conduisent pas à la disparition des **associations de petite taille, essentielles à la pluralité et à la richesse de la vie associative**. Dans ce cadre, la Fédération proposera d'accompagner les adhérents qui souhaitent répondre collectivement à un appel à projet et portera le plaidoyer du nécessaire maintien d'une pluralité associative auprès de nos financeurs.

En lien étroit avec nos délégués départementaux, nous veillerons à ce que les questions liées à la précarité soient traitées sur l'ensemble du territoire francilien. Nous poursuivrons nos actions coordonnées auprès des autorités préfectorales et en direction des élus locaux afin de faciliter l'implantation de projets dignes et adaptés.

La mission « **Précarité Paris** » de la Fédération IdF continuera à développer les réseaux de solidarité dans les arrondissements, au bénéfice des personnes en situation de rue et avec l'ensemble des partenaires élus, institutions (dont Gares & Connexions), professionnel.le.s et bénévoles.

La Fédération restera mobilisée sur la question des **financements** et défendra des financements subventions/dotations permettant d'assurer un accueil digne, tant dans la qualité de l'hébergement que dans les prestations proposées. Elle sera également vigilante à ce que chaque personne puisse bénéficier d'un accompagnement social global adapté. La FAS IdF veillera à ce que ses adhérents puissent faire face aux effets de **l'inflation** sans préjudice sur la qualité de l'accompagnement proposé. Elle sera également attentive aux effets de la progression inquiétante de l'inflation sur les publics les plus précaires et se montrera force d'interpellation autant que de besoin !

Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives

Promouvoir l'apport et la diversité associative de l'économie sociale et solidaire en France et en Europe

En 2023, nous œuvrerons également à développer, encore davantage, **les coopérations entre les secteurs IAE et AHI**, afin de favoriser la progression d'une offre d'insertion par l'activité économique adaptée aux personnes cumulant des difficultés d'insertion sociale. Il s'agit donc de promouvoir auprès des partenaires (services de l'Etat, collectivités territoriales et locales) et d'accompagner l'essaimage des pratiques d'accompagnement des acteurs de l'IAE, en proposant de mobiliser une offre de parcours IAE adaptée aux publics en grande difficulté (prise en charge globale des problématiques des salarié.e.s en parcours, activités de travail avec peu de prérequis, ajustement des durées de parcours aux besoins des personnes,...)

Accompagner le réseau sur la mobilisation et la consolidation de la gouvernance associative

Ouvrir des espaces de coopération entre acteurs associatifs

La FAS IdF poursuivra son investissement tant en matière d'animation que de **plaidoyer**, en lien étroit avec ses adhérents et partenaires, sur des sujets tels que la Domiciliation, l'aide alimentaire, l'accès aux Achats Socialement Responsables, ou encore au mécénat.

Elle continuera son investissement aux seins d'instances de réflexion et de concertation telles que le GRAFIE et l'AFFIL.

Promouvoir un mode de relations avec les pouvoirs publics marqué par le plein respect de l'autonomie associative, un choc de confiance, une prévisibilité des objectifs et des moyens

Le lobbying soutenu que nous menons depuis de nombreuses années, nous a permis de participer à la **Préfecture de Région** à des **temps de rencontres réguliers** afin d'aborder différents sujets inhérents à nos préoccupations. Nous poursuivrons les rencontres enrichissantes que nous organisons à destination des adhérents, seuls ou en inter-réseaux, avec la DRIHL et la DRIEETS.

La FAS IdF perpétuera sa contribution active à **l'acte II du Pacte Parisien de lutte contre l'exclusion**, en portant dans les instances et groupes de travail les constats de nos adhérents et les besoins des personnes en situation de rue.

La Fédération maintiendra sa mobilisation dans les prochains travaux franciliens du Pacte des Solidarités et notamment des conséquences pour notre secteur de la mise en œuvre de **France Travail**.

En 2023, la Fédération s'investira pleinement dans les travaux d'élaboration du second **Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement** en rappelant, entre autres, la nécessité d'une programmation de logements sociaux financièrement accessibles à la hauteur des besoins sur notre territoire, corollaire indispensable au déploiement de la mise en œuvre du Logement d'Abord, et en réaffirmant l'inconditionnalité de l'accueil et la continuité de l'hébergement pour les structures du BOP 177.

Soutenir et promouvoir le travail social

Promouvoir auprès de l'ensemble de la société

La FAS IdF poursuivra son investissement au sein de l'association **Festival de la 25ème image**, véritable outil de valorisation et de promotion du travail social.

Faire connaître le secteur associatif

La FAS IdF maintiendra son soutien aux différents lieux physiques ou virtuels de valorisation du monde associatif, tels que la Fabrique de la Solidarité, **Soliguide**...

Construire la formation initiale et continue

La Fédération restera mobilisée sur les besoins en formation de ses adhérents et leur proposer des réponses adaptées et continuera de s'investir dans le champ de la médiation active en développant l'expérimentation **SEVE** (SIAE et entreprises vers l'emploi).

Agir pour la reconnaissance des métiers et la promotion des carrières

A l'instar des actions menées en 2022, la FAS IdF poursuivra sa mobilisation, en inter-réseaux, en matière de **revalorisation du travail social et d'attractivité des métiers**.

Renforcer l'observation sociale

Les impacts liés au contexte tant pour nos établissements que pour les publics que nous accueillons et accompagnons ne sont pas sans conséquences. La participation de la Fédération aux différents observatoires est encore plus aujourd'hui une priorité.

La Fédération participera donc aux travaux d'analyse des résultats de la **Nuit de la Solidarité 2023**. Nous poursuivrons la coanimation, en partenariat étroit avec la DRIHL et l'ensemble des SIAO franciliens, des travaux, dont la Nuit des Maraudeurs, portés par l'**Observatoire des Publics à la Rue ou Hébergés**.



Glossaire

A	A
AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
AAP	Appel à Projets
ACD	Accords Collectifs Départementaux
ACF	Action Contre la Faim
ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
AGEFIPH	Association de GEstion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées
AFFIL	Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement
AHI	Accueil Hébergement Insertion
AI	Association Intermédiaire
ALF	Allocation de Logement à Caractère Familial
ALUR	Accès au Logement et Urbanisme Rénové
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
AMIF	Association des Maires d'Ile-de-France
AORIF	Association des Organismes HLM de la Région Ile-de-France
APL	Aide personnalisée au logement
ARDHIS	Association pour la reconnaissance des droits des personnes homo-sexuelles et trans à l'immigration et au séjour
AREC	Agence Régionale Energie-Climat
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASG	Accompagnement Social Global
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
ASS	Allocation Spécifique de Solidarité
AVA	Adaptation à la Vie Active
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement
AVISE	Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques
B	B
BOP	Budget Opérationnel de Programme
C	C
CAARUD	Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues
CADA	Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile
CAES	Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations
CASVP	Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CRPA	Conseil Régional des Personnes Accueillies
CDIAE	Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Economique
CDVA	Conseil de Développement Vie Associative
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune

CEJ-R	Contrat d'Engagement Jeune en Rupture
CESER	Conseil Economique et Social de la Région Ile-de-France
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CIDFJ	Confiance Ile-de-France Jeune
CIL	Comité Interprofessionnel du Logement
CJDES	Centre des Jeunes Dirigeants et acteurs de l'Economie Sociale
CLAJJ	Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes
CNIAE	Conseil National de l'Insertion par l'Activité Economique
COORACE	Fédération des Comités et Organismes d'Aides aux Chômeurs par l'Emploi
CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
CRHH	Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
CRIF	Conseil Régional d'Ile-de-France
CRSA	Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
CSAPA	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

D	D
DAHO	Droit A l'Hébergement Opposable
DALO	Droit Au Logement Opposable
DSOL	Direction des Solidarités de la Ville de Paris
DGCS	Direction Générale de la Cohésion Sociale
DIHAL	Direction Interministérielle de l'Hébergement et de l'Accès au Logement
DILCRAH	Délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT
DRIEETS	Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement
DNO	Directive Nationale d'Orientation
DRIHL	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement

E	E
EDI	Espace Dynamique Insertion
EI	Entreprise d'Insertion
ENC	Etude Nationale des Coûts
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunal
ESI	Espace Solidarité Insertion
ESS	Economie Sociale Solidaire
ETAIE	Encadrant Technique des Activités d'Insertion par l'Economie
ETP	Equivalent Temps Plein
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

F	F
FAPIL	Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement
FEI	Fédération des Entreprises d'Insertion
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FLCA	Fonds de lutte contre les addictions
FLE	Français Langues Etrangères
FHL	Front d'Habitat Lesbien
FNAVDL	Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement



FRDVA	Fonds Régional de Développement à la Vie Associative
FSL	Fonds de Solidarité du Logement
FSE	Fonds Social Européen
G	G
GAN	Groupe d'Appui National
GHAM	Groupes Homogènes d'Activités et de Missions
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GRAFIE	Groupement des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Economique
H	H
HAS	Haute Autorité de Santé
HLM	Habitat à Loyer Modéré
HUDA	Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile
I	I
IAE	Insertion par l'Activité Economique
IAEF	Insertion par l'Activité Economique et la Formation
IGAS	Inspection Générale des Affaires Sociales
IGF	Inspection Générale des Finances
L	L
LDH	Ligue des Droits de l'Homme
LGBTI	Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres & Intersexes
N	N
NDLS	Nuit de la Solidarité
NUR	Numéro Unique Régional
O	O
OA	Organisme Agréé
OCAPIAT	Opérateur de Compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires.
OFPRUH	Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées
OPHLM	Office Public des Habitations à Loyer Modéré
OPCO	Opérateurs de Compétences
P	P
PACEA	Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie
PDAHLPD	Plan Départemental d'Action pour l'Hébergement et le Logement des Personnes Défavorisées
PDI	Plan Départemental d'Insertion
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PMSMP	Période de mise en situation en milieu professionnel
R	R
RNP	Référentiel National des Prestations
ROB	Rapport d'OrientatIon Budgétaire
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RSA	Revenu de Solidarité Active

S	S
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
SMIC	Salairé Minimum Interprofessionnel de Croissance
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
SRADAR	Schéma Régional d'Accueil des Demandeur.se.s d'Asile et Réfugié.e.s
U	U
UNAFO	Union professionnelle du logement accompagné.
UNCASS	Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale
URCLLAJ	Union Régionale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes
URHAJ	Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Oeuvres et Organismes Privés Partitaires et Sociaux d'Ile-de-France
USH	Union Sociale pour l'Habitat
V	V
VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
Z	Z
ZUS	Zone Urbaine Sensible

La Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France est soutenue par ...

- Le Fonds Social Européen
- La Préfecture de la Région Ile-de-France
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France
- La Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
- Le Département de Paris
- La Ville de Paris
- La Fondation Abbé Pierre
- La Fondation de France
- La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- SNCF
- DILCRAH



Cofinancé
par l'Union
européenne

Action soutenue dans
le cadre du programme
FSE+ 2021-2027



PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE



FONDATION
DE
FRANCE



RAPPORT ANNUEL
2022



Fédération
des acteurs de
la solidarité

ÎLE DE FRANCE